



PB-PP | B-71460  
BELGIE(N) - BELGIQUE

# Le journal des Ecoles de Devoirs

N°d'agrémentation P401225

LA FILOCHE

Trimestriel n°51 - Mai - Juin - Juil. 2019



# EDD

## ANIMATEUR EN EDD

CITOYENNETÉ  
PARTICIPATION

DÉVELOPPEMENT  
INTELLECTUEL

ÉMANCIPATION  
SOCIALE

CRÉATIVITÉ  
CULTURE

## UN MÉTIER D'AVENIR !



Mais aussi...

✚ Vous avez dit "participation" ?

✚ ANIMA PEP'S : REPORTAGE

✚ ZEN SOYONS ZEN : GÉREZ LE STRESS

Bureau de dépôt : 4430 ANS MONFORT  
N°d'agrémentation P401225  
Editeur responsable : Stéphanie Demoulin  
FFEDD - Place St Christophe, 8 4000 Liège

# n°51

## Mai-Juin-Juillet 2019



## DOSSIER pp : 17 - 29

### ANIMATEUR EN EDD, UN MÉTIER D'AVENIR !

#### ACTUALITÉ

4 - Reportage : Anima Pep's

#### EN BREF

9 - Réforme et droit des asbl  
10 - La réforme APE suspendue

#### SAVIEZ-VOUS QUE.... ?

11 - RGPD & moi

#### ECHOS DES REGIONALES

13 - BRABANT WALLON : L'école des défis

#### FORMATION

16 - Les jeunes de Plomcot partent à la découverte de la Belgique

#### DOSSIER

17 - Animateur en EDD, un métier d'avenir !

#### FOCUS

30 - Vous avez dit "Participation" ?

#### SALLE DES PAS PERDUS

44 - Zen soyons zen

## LE COMITÉ DE RÉDACTION

Marie-Hélène André (AEDL - FFEDD)  
Sarah Crickboom (FFEDD)  
Prescilla Debecq (CEDDH)  
Serge Deflandre (CEDDBW)  
Amélie Deflorenne (CEDDBW)  
Stéphanie Demoulin (FFEDD)  
Christian Dengis (AEDL)  
Nathaniel Dessart (FFEDD)  
Christine Gilain (CEDDBW)  
Charles Hutlet (CEDD NAM/LUX)  
Nancy Jacques (EDD Oasis Familiale)  
Lara Jochems (AEDL)  
Véronique Marissal (CEDD BXL)  
Sophie Nolf (CEDDBW)  
Fabienne Pauwels (FFEDD)  
Auréli Quintart (FFEDD)  
Isabelle Peeters (EDD CAR)  
Marie-Pierre Smet (FFEDD)  
Brigitte Spineux (CEDD BXL)  
Delphine Vanderlinden (CEDDH)

## ILLUSTRATIONS

fotolia.com - Ill. modifiées par nos soins  
freepik.com - Ill. modifiées par nos soins  
Contribution des auteurs

## GRAPHISME - MISE EN PAGE

Nathaniel Dessart  
*Cette revue a été réalisée avec des logiciels libres.*

## RESPONSABLE

### Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs

Place Saint Christophe 8  
4000 Liège  
Tel : 04/222.99.38 - Fax: 04/222.16.69  
Email : info@ffedd.be  
www.ecolesdedevoirs.be  
N° de compte : BE45 5230 8017 1989  
(BIC: TRIOEBBB)  
N° d'entreprise : 431007028

Pour toute reproduction d'articles, d'extraits d'articles ou d'illustrations, merci de demander une autorisation préalable auprès de la FFEDD. Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-  
Bruxelles et de la Wallonie



# Edito

Si la tâche était aussi crûment détaillée, il y aurait peu de chances que les candidats se bousculent au portillon ! C'est pourtant ce que vous, animateurs en EDD, accomplissez jour après jour, sans reculer devant l'adversité (instabilité de l'emploi, manque de moyens matériels, familles en détresse, rigidité du système scolaire...). Et oui, c'est un vrai métier ! Et peu importe si vous ne cochez pas toutes les cases ; votre coordinatrice, la FFEDD et les Coordinations régionales sont là pour vous outiller, vous soutenir, vous informer. Preuve en est la journée des animateurs, le trois mai dernier à Mozet, qui a rassemblé plus d'une centaine de personnes avides d'échanges, de moments de détente et d'outils pour booster notamment leur créativité, leur aptitude à argumenter devant un parent, ou encore porter une cause commune avec les jeunes (voir compte-rendu de la journée : pp.4-8).

Dans ce numéro, qui vous est consacré, vous irez aussi à la rencontre d'animateurs-trices en EDD qui livrent des témoignages de leur vie en EDD, faite de bons et de moins bons moments mais avec une motivation intacte et la passion du métier. Vous dénicheriez aussi des conseils pour rester zen, vous affirmer ou encore mettre en place des conseils participatifs avec les enfants. De quoi ajouter des cordes à votre arc qui ploie déjà sous le poids des nombreuses compétences. L'actualité régionale, les rubriques habituelles et les dernières infos juridiques ne sont pas en reste (petit topo sur les APE et le RGPD : pp.10-12).

Alors, avant de vous lancer corps et âme dans la préparation du CEB, des examens ou de votre camp de vacances, avant de songer au goûter sain du jour, ou à la prochaine réunion d'équipe, arrêtez tout. Posez-vous et savourez ce dernier numéro avant l'été.

## Recherche animateur en EDD

L' Ecole de Devoirs de ... recherche h/f pour un poste d'animateur-trice, mi-temps.

### Qualités et compétences requises :

- Capacité à gérer des groupes d'enfants (accueil, aide aux apprentissages, animation d'activités diverses,...).
- Placer l'enfant au centre des priorités. Porter les valeurs de l'EDD et respecter la philosophie du secteur.
- Appliquer les 4 missions du Décret relatif aux EDD. Posséder des compétences scolaires, sportives et artistiques. Faire preuve d'ingéniosité et de créativité.
- Assumer diverses tâches administratives. Etre capable de travailler en équipe, de gérer des conflits.
- Etre capable d'initier et de porter des projets. Pouvoir résister à la pression.
- Faire preuve de souplesse dans le horaires (stages, réunions d'équipe, formations,...).
- Aimer les contacts, et posséder des aptitudes en communication (parents, institutions, partenaires,...).
- Faire preuve d'empathie, de diplomatie, d'écoute et de bienveillance.

**Pour le salaire (ou pas...) et la sécurité de l'emploi :** voir avec le/la responsable !...

Il vous confortera sans doute dans l'idée que, si la tâche est ardue, elle mérite tout ce que vous donnez au quotidien ; que si le métier est complexe, il est extraordinaire ; que vous posez chaque jour les jalons de l'avenir de nos enfants et jeunes ; et que, non, vous n'êtes pas seul(e) !

Passer un bel été, et rendez-vous au prochain numéro, pour choisir les formations qui feront décidément de vous un(e) super-animateur/trice !

Delphine Vanderlinden, CEDDH

Pour le comité de rédaction de La Filoche.



# ACTUALITÉ

## ANIMA PEP'S

### Puiser des idées, construire ensemble... et s'affirmer comme un secteur solidaire et bourré de compétences !

**L**e vendredi 3 mai 2019, la Fédération et les Coordinations des Ecoles de Devoirs donnaient rendez-vous aux acteurs du secteur des EDD dans le Domaine de Mozet (Province de Namur), pour une journée où se mêlaient ateliers pédagogiques, ludiques et créatifs, moments de réflexion et moments festifs. La journée a aussi permis de choisir une thématique, une cause à porter pendant les deux prochaines années. Cette cause sera bientôt proposée aux jeunes en EDD, avec l'invitation à mettre en place des projets pour la concrétiser. | Nathaniel Dessart, FFEDD.

L'idée de cette journée a germé à la suite du Groupe de travail "*Les devoirs en question*" qui avait réuni, en 2017-2018, des acteurs du secteur des EDD pour réfléchir ensemble à la problématique des travaux à domicile. Il y avait, d'une part, le souhait de présenter les résultats de ces différents groupes de travail et, d'autre part, l'envie de poursuivre les échanges d'idées et d'outils. Mais il y avait également le besoin de prendre un temps pour se retrouver entre professionnels du secteur afin de légitimer l'importance et consolider la reconnaissance du travail réalisé par les EDD avec les enfants.

Un autre moteur pour l'organisation de cette journée s'est ajouté : le souhait de mobiliser les jeunes et les enfants autour d'une cause qui les touche, de leur permettre de participer. Ce souhait a été initié par la Fédération et les Coordinations régionales.

Après quelques mois de préparation inter-Coordinations et Fédération, l'invitation a été lancée aux Ecoles de Devoirs. La proposition ? Une journée d'animations, d'échanges, de réflexions et de moments festifs dans le cadre verdoyant et bucolique du Domaine de Mozet.





# 1. Les devoirs en question ? Les réponses du secteur EDD

Premier objectif de cette journée : ce fameux retour du GT autour des travaux à domicile. Le temps d'une petite conférence, Marie-Hélène André, animatrice à la FFEDD et à l'AEDL qui a porté ce GT pendant plusieurs mois, nous expose les constats faits suite à l'observation d'une centaine d'enfants en EDD autour de la question des devoirs<sup>1</sup>. Si l'on se base sur les recommandations du Décret Missions de l'enseignement (1997) et, plus spécifiquement, du point relatif à la régulation des travaux à domicile, plusieurs manquements sont observés : temps consacré aux devoirs trop long, devoirs énergivores, manque de référents pour réaliser le travail, matière à travailler non acquise en classe et donc, difficultés à réaliser le travail seul, etc. Suite à ces constats, Marie-Hélène clôture en rappelant les revendications portées par le secteur, revendications que nous mettons notamment en avant dans le mémorandum récemment envoyé aux principaux partis politiques dans le cadre des élections du 26 mai 2019 :

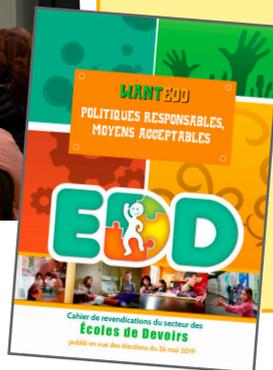
- ▶ le respect du décret qui régularise les travaux à domicile
- ▶ des devoirs qui ont du sens pour l'enfant, adaptés à ses besoins, dans le respect de son rythme
- ▶ le respect des droits de l'enfant, à l'école et à l'EDD



*« Garantir le respect de la réglementation relative aux travaux à domicile et l'étendre jusqu'à 18 ans, afin de tendre vers le respect de l'Art. 31 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant tout au long de la scolarité obligatoire »*

Extrait du cahier de revendications du secteur des Ecoles de Devoirs 2019.

Document disponible en téléchargement sur : [www.ecolesdedevoirs.be/ressources/ressource-256](http://www.ecolesdedevoirs.be/ressources/ressource-256)



1. Vous pouvez trouver le rapport complet du Groupe de Travail « Les devoirs en question » sur notre site [www.ecolesdedevoirs.be](http://www.ecolesdedevoirs.be)

## 2. S'impliquer ensemble dans une cause commune

Seconde étape de la journée : 4 ateliers pour mettre en pratique, de manière transversale, nos 4 missions. Et, parmi ceux-ci, l'atelier « **Cause toujours ! Le Secteur se bouge !** » dont l'objectif était de choisir ensemble une thématique autour de laquelle les jeunes des Ecoles de Devoirs vont pouvoir imaginer et construire de grands projets engagés à porter pendant les deux prochaines années.

Inscrit dans la continuité d'une première action, menée en 2017-2018, pour favoriser la parole des jeunes et former des jeunes citoyens, responsables, actifs, critiques et solidaires (« *Les jeunes s'expriment, pourquoi pas toi ?* »<sup>2</sup>), ce nouveau défi se devait d'être réfléchi collectivement avec les différents acteurs du secteur des EDD : Fédération, Coordinations régionales et, surtout, Ecoles de Devoirs. En effet, pour assurer l'implication de tous et la réussite de ce grand projet, nous nous devons de mettre l'accent sur une de nos missions : la participation !

Derrière ce défi, on retrouve en effet le souhait de pratiquer les valeurs communes au Secteur EDD que sont l'équité, la solidarité et la citoyenneté au travers d'un engagement collectif et concret. Pour cela, nous voulions poser des actes qui font sens en soutenant une cause qui dépasse le cadre fermé de l'EDD pour prendre part à un projet ambitieux, utile, pertinent et durable qui encourage les enfants, les jeunes et leurs animateurs à se mobiliser ensemble.

C'est ainsi qu'une sélection d'associations, mouvements et ONG ont pu présenter, au travers de courtes vidéos, leurs domaines





d'intervention et comment les jeunes des Ecoles de Devoirs pourraient agir pour soutenir ces causes qu'elles défendent et qui nous sont communes. Un travail en sous-groupes a ensuite permis de préparer différents plaidoyers, un pour chaque cause, pour permettre à l'ensemble des participants de la journée Anima Peps de voter pour la cause que les EDD vont porter.

A l'heure des mouvements de jeunes, des prises de conscience de l'urgence à agir face aux changements climatiques et des actions concrètes menées pour réduire l'impact de l'homme sur l'environnement, une cause a remporté, haut la main, le vote final. Il va sans

dire que ce choix ne s'est pas fait sur base d'un simple phénomène de mode, mais parce que cette thématique touche directement les jeunes de nos Ecoles de Devoirs, ces nouvelles générations qui devront faire face, de front, aux changements qui s'amorcent dans nos sociétés, dans notre environnement. Une cause qui touche à la fois la justice sociale et climatique ! C'est pour cela, que les défenseurs de la cause l'ont baptisée : **Vert demain !**

Comment nous mettrons le mouvement en marche ? Tout cela est à construire... avec les jeunes ! A suivre...

## Grand projet jeunes, solidaire et citoyens « Vert demain ! » porté par les EDD

**Vous souhaitez en savoir plus ?**

Rendez-vous tout bientôt

- sur notre site [www.ecolesdedevoirs.be](http://www.ecolesdedevoirs.be)
- sur notre page facebook [www.facebook.com/FFEDD](http://www.facebook.com/FFEDD)
- dans nos newsletters (pas encore abonné à la newsletter de la FFEDD ? Pour remédier à cela : [www.ecolesdedevoirs.be/newsletter](http://www.ecolesdedevoirs.be/newsletter)).



## 3.

### Détente, jeux... et défi !

Enfin, Anima Pep's, c'était l'occasion de valoriser « l'apprendre autrement » en s'amusant et le droit au repos. C'était aussi un temps pour faire des rencontres et entamer des échanges sur nos expériences de terrain, mais c'était également une invitation à relever un défi !

La journée s'est en effet terminée par une invitation à découvrir ou redécouvrir des jeux ludiques et pédagogiques, ainsi que des animations autour de la dynamique de groupe. Et pour ceux et celles qui préféraient scander le droit à la détente, un espace de repos était mis à leur disposition pour se relaxer et bavarder.

Et pour marquer la clôture des « *Défis on Tour* »<sup>3</sup>, un grand challenge a été lancé par une EDD à tous les participants de la journée : se rassembler pour construire tous ensemble le mot EDD, accompagné d'un smiley. Défi relevé avec succès !



### Une réussite !

Vous étiez plus d'une centaine d'animateurs, coordinateurs, partenaires et organisateurs de l'événement à avoir participé à cette journée. En apportant avec vous votre enthousiasme, votre bagage de compétences et d'expériences, ainsi que votre souhait de construire ensemble des projets communs permettant de valoriser la solidarité et la richesse de notre secteur, vous avez contribué à sa réussite !

Merci à tous et à bientôt pour la mise en place concrète du projet « Vert demain ! ».

---

3. [www.defisonstour.be](http://www.defisonstour.be)





## RÉFORME ET DROIT DES ASBL

### Quelques nouvelles du front...

| Aurélie Quintart, conseillère juridique à la FFEDD

**Le registre UBO est toujours à remplir pour le 30 septembre 2019.** L'administration a néanmoins prévu de faciliter la vie des ASBL, en faisant le lien entre la BCE et le registre UBO. Ainsi les 4 premières catégories de bénéficiaires UBO (membres du CA, délégué à la gestion journalière, etc.), déjà connus de l'administration, sont pré-encodées dans le registre (en ligne) ; il suffit de les vérifier et valider ET de compléter en plus les deux dernières catégories.

Ne vous y prenez toutefois pas trop tard : remplir le registre peut demander un peu de « chipotage » et l'administration est assaillie de questions ; son délai de réponse en cas de demande/souci semble actuellement de 3-4 semaines ! Plus

d'informations et de conseils sont disponibles sur notre site [www.ecolesdedevvoirs.be](http://www.ecolesdedevvoirs.be), dans les ressources accessibles à nos membres (Voy. la fiche juridique UBO).

**Le nouveau Code des sociétés et des ASBL (CSA)** est entré en vigueur le mercredi 1er mai. Pour les ASBL déjà existantes néanmoins, il ne deviendra effectif qu'au **1er janvier 2020**. Les statuts doivent quant à eux être mis en conformité avec le code lors de la première modification dont ils feront l'objet, et au plus tard pour le **1er janvier 2024**.

Cela vous laisse un peu de temps pour vous mettre en conformité mais il y a une nuance: il y a dans ce nouveau code, le CSA, des dispositions dites impératives, c'est-à-dire obligatoires, qui s'imposent à toutes les ASBL. Si vos statuts sont en contradiction avec une ou plusieurs de ces règles (peu nombreuses néanmoins), les phrases/clauses/parties de vos statuts contradictoires deviennent nulles et sont considérées non écrites dès le premier janvier 2020. Même dans ce cas de figure, il est possible que votre ASBL puisse continuer à fonctionner sans ces clauses.

Un processus de relecture/vérification de vos statuts est néanmoins à prévoir dans les prochains mois, afin d'évaluer quand et comment ceux-ci devront être adaptés.

Une mise à jour des supports écrits (factures, dépliants, mails,...) sera également nécessaire à partir de 2020 : la réforme impose aux ASBL des nouvelles obligations de publicité à





# EN BREF



l'égard des tiers. Concrètement, certaines mentions deviennent obligatoires sur tous vos documents. C'est le cas, par exemple, du n° d'entreprise et de l'adresse mail de l'ASBL.

Last but not least, ce nouveau code des sociétés et des associations vient aussi toucher aux obligations comptables des ASBL, notamment en modifiant les catégories de tailles existantes jusqu'alors. A partir du 1er janvier 2020, il y aura les petites ASBL (comprenant les micro ASBL et les petites) et les ASBL autres que petites. Chacun va donc devoir vérifier dans quelle catégorie il s'inscrit

et quelles sont exactement ses obligations comptables en conséquence.

**Des fiches juridiques** expliquant le contenu de la réforme et ses impacts sur les ASBL seront progressivement mises en ligne sur notre site. Nous continuerons également à vous informer sur cette réforme par le biais de la Filoche et de la newsletter. Des **matinées de formation** sur le sujet devraient également être mises en place à partir de septembre prochain.



## LA RÉFORME APE SUSPENDUE

**La réforme APE prévue initialement pour le 1er janvier 2020 est suspendue. Le dispositif APE actuel reste donc en vigueur.**

**| Aurélie Quintart, conseillère juridique à la FFEDD**

Vous devez donc respecter l'ensemble des obligations actuelles liées aux décisions d'octroi des postes et des points APE, en particulier la gestion des points APE, le maintien du volume global de l'emploi et l'introduction du rapport annuel auprès du Service Public de Wallonie.

La gestion des emplois APE ne change pas. Vous devez continuer à introduire vos états de salaires, vos fiches de renseignement travailleur et les copies de contrats de travail selon les modalités actuelles.

Enfin, cela signifie également que vous devez impérativement renouveler les décisions APE à durée déterminée (Plan Marshall). La majorité de décisions à durée déterminée se termine le 31 décembre 2019. Vous devez donc impérativement introduire, auprès du Service public de Wallonie, un formulaire de **demande de renouvellement** accompagné de son annexe Emploi **pour le 30 septembre 2019 au plus tard !**

## RGPD & MOI



Il y a bientôt un an (mai 2018), le RGPD est entré dans nos vies, avec son cortège de « gros mots » (responsable de traitement, registre de fuite, données à caractère personnel, droit à l'image...) et d'obligations à remplir. La FFEDD a essayé de vous informer au mieux et de mettre à votre disposition des conseils, des formations et des outils (14 fiches juridiques « RGPD. Trucs et astuces » sont à consulter sur notre site) pour vous aider à implémenter, progressivement, ce fameux Règlement Général pour la Protection des Données dans vos structures et dans vos habitudes.

*I Aurélie Quintart, conseillère juridique à la FFEDD*

L'anniversaire de cette réglementation est peut-être l'occasion de faire le point chez vous : Avez-vous saisi cette occasion de réfléchir en équipe à vos pratiques ? Avez-vous trouvé le temps de réfléchir et d'adapter votre façon de communiquer avec vos bénéficiaires sur les données qu'ils vous confient ? Avez-vous trié votre liste de contacts et établi votre registre de traitement ? Pris l'habitude de faire signer des autorisations « droit à l'image » aux grands enfants aussi (de 12/13 ans à 18 ans) ?

Peut-être avez-vous besoin d'aide pour vous lancer/relancer dans le processus de mise en ordre RGPD ? Peut-être avez-vous besoin d'un regard extérieur pour évaluer et peaufiner ce que votre EDD a déjà mis en place ? Sautons sur l'occasion de rappeler que la juriste de la FFEDD, Aurélie Quintart, est disponible pour vos questions ! Il est également possible de prévoir un rendez-vous avec elle pour faire le point sur le RGPD, au siège de la Fédération à Liège (dans le cadre d'une consultation juridique individuelle) ou dans votre EDD. Ces différentes aides sont bien sûr gratuites pour nos membres. N'hésitez pas à la contacter via l'adresse mail [juriste@ffedd.be](mailto:juriste@ffedd.be) ou au 0474/99.02.42.

Prenons aussi l'opportunité, une fois n'est pas coutume, de mettre le RGPD à l'honneur en identifiant des choses qu'il peut faire pour nous, pour les enfants, pour les EDD, pour les citoyens/citoyennes.

En effet, si le RGPD amène avec lui des obligations, des réflexions et des démarches qu'une petite ASBL peut avoir du mal à « caser » dans son planning très chargé, il est aussi un outil pour lutter contre les discriminations, une base pour recevoir une explication humaine lorsqu'on est face à une décision prise par traitement automatisé (c'est-à-dire par un ordinateur), ou encore un moyen de défendre les droits de l'enfant, son droit à l'image et son droit à la vie privée notamment.

### Ce que le RGPD peut faire pour vous/nous...

- Le RGPD offre une base légale pour réclamer l'effacement de vos données à caractère personnel. Ce droit n'est pas absolu. Néanmoins, ce droit à l'effacement est renforcé pour les données concernant des enfants jusqu'à

# SAVIEZ-VOUS QUE... ?

l'âge de 18 ans. Concrètement, le RGPD vous offre donc une base légale pour demander à Facebook ou à Twitter l'effacement complet ou partiel des données d'un(e) jeune si celui-ci ou celle-ci le souhaite. Cette possibilité peut se révéler particulièrement utile dans le cadre du cyber-harcèlement<sup>1</sup>.

- A l'heure d'internet, de l'informatique, des bases de données massives et de l'intelligence artificielle, l'utilisation et la conservation de nos données personnelles interrogent. Le RGPD a tenté, timidement, d'apporter un cadre<sup>2</sup>. Etes-vous familiers avec le concept d'algorithme ? Il s'agit, en vulgarisant, d'un outil informatique qui permet d'effectuer une tâche, de répondre à une question/un problème, en se basant sur un ensemble d'entrées (données injectées) et en suivant des étapes. Certains algorithmes sont capables « d'apprendre », c'est-à-dire de faire des liens, des classements et d'exécuter des tâches sur base de données qu'on leur donne d'abord, et puis sur base de données qu'ils continuent de collecter et/ou d'emmagasiner pendant leur vie d'algorithme. Les algorithmes sont plus présents dans nos vies que l'on ne pourrait le penser : on les retrouve dans nos banques, dans les processus de sélection pour un emploi et jusqu'à dans notre éducation (ex : classement des candidats pour l'acceptation dans une école supérieure prestigieuse). La difficulté est la suivante : les algorithmes ne sont pas aussi neutres qu'il n'y paraît. Nous avons souvent cette image de l'ordinateur, de la machine qui serait plus impartiale qu'un être humain.

Malheureusement, les algorithmes peuvent aussi causer des discriminations directes et indirectes, car ils portent les biais et préjugés de leurs concepteurs d'une part, et ils sont tributaires des données reçues ou récoltées pour accomplir leur tâche d'autre part. Or, les données internet disponibles ou vendues ne sont pas toujours représentatives. L'absence de données précises ou suffisantes pour certaines catégories de personnes notamment, peut amener à ce que l'algorithme « traite » moins bien ces catégories, pourtant protégées par des lois anti-discriminations, par exemple les femmes, les personnes souffrant d'un handicap et les personnes issues de minorités ethniques. Cela peut donc aussi concerner des enfants ou des jeunes appartenant à ces catégories. Le RGPD offre des pistes pour prévenir et réparer les dérives. Il semble toutefois que les outils européens soient encore insuffisants à ce stade.

- Le RGPD (article 22) vous donne aussi le droit, si vous recevez une décision individuelle prise uniquement sur le fondement d'un traitement automatisé et qui produit des effets juridiques ou vous affecte, à bénéficier d'une intervention humaine. Vous avez donc le droit à avoir un interlocuteur humain, une information transmise par un autre être humain. Ce droit peut être important lorsqu'une décision, lors de la sélection pour une place dans une école (ou un emploi, un logement, etc.) est prise uniquement par ordinateur ; il vous donne alors une base pour contester/discuter la décision<sup>3</sup>.

- 
1. Voy. notamment l'article 17 du RGPD et l'explication donnée sur le sujet par l'APD belge, disponible sur son site : <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/vous-avez-le-droit-de-demander-l-effacement-de-vos-donnees-art-17-gdpr>
  2. Pour des informations plus détaillées/techniques sur ce sujet, lisez L. Chancerelle, « La lutte contre les discriminations en Europe à l'ère de l'intelligence artificielle et du big data », JDJ n°381, janvier 2019, pp. 25-37.
  3. Voyez l'article du JDJ précité p. 34, ainsi que la vidéo faite par l'APD (Autorité belge de Protection des Données) sur les droits garantis par le RGPD : [https://www.youtube.com/watch?v=I\\_U7p1e3kHI](https://www.youtube.com/watch?v=I_U7p1e3kHI).

Ottignies – 27 avril 2019

## L'école des défis

### Une journée pour se retrouver, lâcher prise et s'amuser!

**P**rès de deux cent enfants, animateurs et organisateurs ont répondu à l'appel de la Coordination des Écoles de Devoirs du Brabant Wallon pour cette 4ème édition de l'École des Défis. Au programme : des défis, bien sûr, mais surtout une occasion de faire la part belle à une vraie participation des enfants, le tout avec une motivation débordante et une franche bonne humeur.

| Nathaniel Dessart, FFEDD

### Des activités participatives

Pour réussir tous ces super défis, quoi de mieux que des super-héros ! C'est en effet sur cette thématique que s'est articulée la journée. Accueillis par Super-Sophie et les autres organisateurs de l'événement, les enfants des 12 EDD présentes ont du faire appel à toute leur agilité, leur concentration et leur débrouillardise pour arriver au bout des différents défis proposés : combat de sumos, parcours d'épreuves yeux bandés, jeu de chamboule-tout, mini-golfs, challenges en duo... L'objectif ? Aller au-devant de tous ces défis et participer à l'ensemble des épreuves pour compléter son carnet de parcours !

Mais la participation ne s'est pas limitée à relever ces défis, elle a commencé en amont lorsque, dans le courant des mois de septembre/octobre 2018, les EDD ont été invitées à réfléchir aux activités à mettre en place pour cette journée. C'est ainsi que tous ces défis, un peu fous, auxquels les jeunes



### Au menu de cette 4ème édition

- Des défis imaginés et conçus par 8 EDD pleines d'idées!
- Des grimages : nous vous invitons à venir déguisés, mais vous pourrez également vous faire grimer sur place!
- Des moments "arrêts sur image" : lorsque le gong retentit, plus personne ne bouge, le temps s'arrête, et au son de la musique, nous réalisons le "floss" tous en cœur... avant de reprendre les activités là où nous les avons laissées.
- Une co-construction artistique
- Des jeux à gagner : à la fin de la journée, un tirage au sort vous permettra de retourner dans vos EDD encore mieux équipés.
- Un flashmob de clôture
- Un grand goûter bien mérité

participants ont dû faire face ont, aussi, été imaginés et concoctés... par les enfants. Certaines EDD ont même planifié leurs activités des vacances de Pâques autour des préparatifs de l'École des Défis (répétitions du flash mob, création des défis...).

## Ce n'est pas tout !

Toutes les EDD du Brabant wallon avaient également reçu 2 à 4 briques en carton que les enfants ont été invités à décorer à l'image de leur Ecole de Devoirs. Des EDD qui sont, là aussi, devenues de véritables lieux d'épanouissement pour super-héros ! Chacune de ces briques est ensuite venue



construire un grand mur des EDD du Brabant Wallon, exposé durant cette journée d'animation du 27 avril.

## Échanges, rencontres

*« En EDD, nous sommes des acteurs de terrain, avec toutes les obligations que cela sous-entend, nous explique Jean-Robin, animateur à l'EDD Euréka. Bien que nous essayions parfois de faire des échanges, de nous rencontrer entre EDD, ce n'est pas simple : nous sommes majoritairement des volontaires et nous sommes pris dans notre boulot. L'idée d'une journée comme L'école des Défis, c'est de pouvoir dire aux EDD : prenez une fois le temps de venir passer un moment ensemble, de vous retrouver, avec les enfants. C'est aussi l'occasion de se sentir reconnus dans notre métier à particulier, et le tout dans la bonne humeur ».*

L'école des Défis, c'est en effet aussi l'occasion de réunir un maximum d'EDD de notre région, de se rassembler autour d'activités participatives, de favoriser la rencontre et l'échange et de se retrouver entre enfants et entre animateurs.trices. A travers cette journée, la CEDDBW veut également mettre en avant toute la richesse des 4 missions en



permettant aux animateurs et aux enfants de développer un panel d'activités transversales mêlant créativité, émancipation, développement intellectuel et, bien sûr, participation.

## Et le résultat ?

« Je suis très satisfaite de cette journée, nous confie Christine, coordinatrice de la CEDDBW, parce que nous l'avons vraiment construite tous ensemble. Les Écoles de Devoirs ont amenés les différents défis, les briques... ce qui est déjà, en soi, une belle réussite au niveau de la participation ! Par ailleurs, le nombre de participants augmente à chaque édition ! Nous sommes près de 200 personnes présentes aujourd'hui, adultes et enfants confondus, là où nous étions à 130 il y a deux ans ! Les EDD ont vraiment motivé leurs troupes et sont venues avec beaucoup d'enfants ».

Au vu du retour des enfants, de leur dynamisme et de leur bonne humeur communicative, on peut effectivement dire que cette 4ème édition fut, à nouveau, une réussite ! De quoi booster les équipes à remettre le couvert... en 2021 !



# Les jeunes de Plomcot partent à la découverte de la Belgique...

La nuit du 8 au 9 avril 2019, un gaz appelé "loublikenpis" a été diffusé sur tout le territoire belge. Il agit sur la mémoire des adultes. Ceux-ci ont perdu tout souvenir concernant leur pays, son histoire, son organisation gouvernementale, ses frontières linguistiques et territoriales; absolument TOUT s'est effacé de leurs petites cervelles.

| Sarah Crickboom, FFEDD

Très inquiet, le Roi Philippe 2.0 a réalisé une vidéo adressée aux enfants de l'Ecole de Devoirs Plomcot à Namur. Il leur demande de collaborer avec les différents ministres afin de réécrire l'histoire belge et de rafraîchir les disques durs des adultes.

Courant de zone en zone, relevant des défis, répondant aux questions, évitant les pièges, ... les jeunes de Plomcot se sont donnés corps et âme afin de reconstituer, ensemble, la ligne du temps et les cartes de notre joli pays.

Pour finir, ils ont affronté les ministres autour d'un grand quiz sur l'histoire belge et sur l'organisation gouvernementale du pays.

C'est en joie que les porte-paroles du roi sont rentrés au palais afin de rassurer ce dernier.

Vous aussi, vous désirez proposer aux jeunes de votre EDD une animation autour de la Belgique ?

Contactez-nous par mail :  
sarah.crickboom@ffedd.be ou via le  
0474/990.233





## Animateur en EDD, un métier d'avenir !

**L**oin d'être une affirmation cynique, énoncer cette prophétie relève uniquement du bon sens quand on connaît l'étendue des missions qui sont confiées aux Ecoles de Devoirs ainsi que la décrépitude du terreau sociétal sur lequel nous tentons, jour après jour, de faire pousser des graines d'espoir pour demain. Et poser ainsi un acte de résistance. | Christian DENGIS, AEDL

Depuis leur apparition dans la sphère socioculturelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les Ecoles de Devoirs ont cherché à prévenir l'échec scolaire en accompagnant les enfants et les adolescents les plus fragilisés tout au long de leur parcours scolaire ou, plus brièvement, pour surmonter des difficultés temporaires. Même en évitant de sombrer dans un défaitisme empreint de fatalisme, il est illusoire de croire que le Pacte d'Excellence va régler tous les problèmes identifiés dans le système scolaire belge. Nous

pouvons déjà espérer qu'il en atténue certains griefs qui lui sont faits, mais se parer d'un optimisme béat ne pourrait que nous décevoir plus encore et plomber nos velléités de vouloir faire changer les choses.

### Des semeurs d'enthousiasme<sup>1</sup>

Et puis surtout, pour nous, l'accompagnement dans les apprentissages dépasse depuis bien longtemps déjà la simple aide aux



devoirs ou l'unique réussite scolaire. Eveiller la curiosité d'un enfant, son plaisir de découvrir, exploiter son potentiel à jouer, faire jaillir de chaque moment une source d'apprentissage et d'étonnement, donner du sens aux choses, **le tout dans le plaisir, la joie et la bonne humeur**, est bien plus motivant et porteur sur le long terme que la mémorisation de savoirs souvent désincarnés ou que le drill durant d'interminables séances d'exercices. Malheureusement, notre système éducatif repose sur deux notions : l'aptitude académique, c'est-à-dire les acquis demandés, et la capacité, à la fin des études, de s'intégrer socialement (trouver un travail, gagner sa vie, ...). L'apprentissage ne devrait pas se résumer à cela en oubliant ce qui nourrit la compréhension. Car apprendre, c'est aussi découvrir, tenter, oser, imaginer, se relier aux autres, faire marcher son corps, jouer avec les mots, créer. Pas seulement mémoriser, mais « *attraper le monde avec son cœur, avec sa tête, avec son corps* »<sup>2</sup> et mettre l'enfant dans une position d'explorateur.

Vous le voyez, les animateurs en Ecoles de Devoirs, même s'ils n'avaient à remplir que cette seule mission, n'en verraient jamais le bout.

## Des passeurs

Mais nous ne voulions pas nous enfermer - ni que l'on nous cantonne - dans le monde scolaire. Alors, nous avons investi les champs culturel et créatif. L'ouverture à la culture, c'est l'ouverture sur le monde. C'est permettre aux enfants et aux jeunes de découvrir des lieux inconnus, méconnus ou qui ne leur semblent pas être à leur portée (l'opéra, le théâtre, les musées, les bibliothèques, ...) et leur donner l'opportunité de les approvoiser pour mieux les investir maintenant ou plus tard. Sans pour autant viser l'utilitarisme culturel à outrance...

Mais c'est bien plus que ça encore... Plus que jamais, à l'heure de la mondialisation, nous sommes amenés à vivre dans une société multiculturelle. Le vivre ensemble et le faire ensemble, ça ne se décrète pas comme semblent pourtant le croire bon nombre de nos dirigeants. Cela se construit quotidiennement au contact de l'autre, en apprenant à se connaître, en appréhendant positivement la culture de chacun, en vivant, en partageant et en réalisant des choses ensemble. Et les lieux d'accueil extrascolaire comme les Ecoles de Devoirs sont de formidables viviers d'Humanité.

Toutes ces rencontres, toutes ces découvertes, ce sont des portes ouvertes sur le monde de l'imaginaire. Laisser la place à la « divagation » (au sens de se promener) permet à la créativité de se développer. Et puis découvrir de nouvelles choses ensemble offre un bon moyen d'ouvrir un espace affectif rassurant et amusant.

Travail ardu que d'éveiller à la créativité dans une société qui cherche plus à formater qu'à valoriser l'originalité, qui considère futile le temps consacré à « rêver » quand seules la productivité et la rentabilité immédiates sont rehaussées au rang de valeurs sacrées.

L'animateur en EDD se voit dès lors galérien sur une mer déchainée, contraint de ramer à contre-courant, moqués par les uns et fouettés, ou du moins fustigés, par les autres (les parents entre autres) pour ce qu'ils voient comme une perte de temps face aux enjeux de « réussite » qu'ils identifient pour leurs enfants.

Et pourtant, outre les nombreux bienfaits de la créativité pour le développement personnel de chaque individu, la société ne trouvera son salut que par l'avènement de nouvelles idées, de solutions novatrices pour répondre aux nouveaux défis qui ne manqueront pas de se poser dans les années futures. Sans cette créativité, nous appliquerons sans cesse les mêmes vieilles recettes qui ne répondent déjà plus aux urgences du moment.

## Apprentissages, ouverture culturelle, développement de l'imaginaire... préalables pour citoyens avertis

Ne pas prêter attention à ces divers aspects de l'éducation et de l'épanouissement de l'enfant, c'est choisir délibérément de ne pas lui offrir toutes les chances de pouvoir vivre une citoyenneté active, de prendre sa place de citoyen, de participer à la vie de la « cité ».

La mission de participation qui est dévolue à notre secteur implique d'apprendre aux enfants et aux jeunes à « Voir, comprendre, juger et agir ». Et cela ne se fait pas sans travailler les préalables dont j'ai parlé plus haut ainsi que l'expression et la diversification de ses modes afin que chacun puisse trouver la façon de s'exprimer librement sur ce qui le concerne.

Ecouter, accueillir et valider les émotions des enfants pour les aider à se construire sont là des fondamentaux pour que puisse se



développer un sentiment d'identité qui se fonde sur la conscience de soi et de ses émotions. Et la conscience de soi, de son identité, est indispensable pour pouvoir prendre part au processus participatif.

## Des guides pour permettre à l'enfant de devenir ce qu'il est !

Bien sûr, chacun considèrera telle ou telle mission prioritaire par rapport à d'autres et finalement, ce n'est pas bien grave puisque nos équipes éducatives en EDD sont amenées à les développer toutes simultanément et de façon transversale, excusez du peu ! Pour nous, l'essentiel, l'essence même de notre travail, c'est de placer l'enfant au centre de nos pratiques et c'est pourquoi nous sommes fortement attachés à la mission de développement de l'émancipation sociale de chaque enfant. « Faire en sorte que l'enfant se sente épanoui, qu'il soit bien dans sa peau et dans la société. Reconnaître l'enfant tel qu'il est et tel qu'il voudrait devenir, l'aider à trouver et à tracer son chemin, lui permettre de comprendre qu'il a une place à prendre dans la société et construire avec lui les outils pour y arriver. »<sup>3</sup>

## Des ports d'attache

Rendre l'enfant autonome dans ses choix, c'est l'encourager, autoriser qu'il puisse se tromper, lui permettre de tester les outils que nous lui proposons en sécurité, à l'abri d'un « port d'attache dont il aura, infailliblement, éprouvé la fiabilité et qu'il quittera, un jour, sans crainte, à l'aventure, avec dans sa besace toutes les expériences faites en état de confiance.»<sup>4</sup>

**Si ce n'est pas le travail d'une vie, ça y ressemble... ! Mais quel magnifique travail !**

**Belle synthèse du travail réalisé quotidiennement** par les animateurs et animatrices de notre secteur et objectif hautement ambitieux quand tout concourt, ne soyons pas dupes malgré les beaux discours, à vouloir fondre les individus dans la masse, à annihiler leur esprit critique, à décourager les initiatives citoyennes, à étouffer les voix discordantes et à voir maintenues les inégalités.

**Semeurs d'enthousiasme, passeurs, guides, ports d'attache...** Vous le voyez...animateur en EDD est bel et bien un métier d'avenir. En première ligne face aux maux de la société, leur fibre sociale est une bouffée d'espoir dans la vie des populations les plus fragiles auprès desquelles ils interviennent en prévention, juste avant la rupture ou pour les aider à se relever et à rebondir. Travail souvent ingrat car difficilement quantifiable et dont les résultats prennent du temps à se rendre visibles, il souffre également de sous-financement dû au fait que les politiques préfèrent des dispositifs avec une rentabilité immédiate. Certes. Mais travail tellement riche humainement ! Et quoi de plus beau que d'assister à l'éclosion d'un être qui se révèle malgré l'adversité ?!

Quand bien même les subventions viendraient à manquer, il y aura toujours des citoyens pour développer des projets qui ont du sens et qui auront pour but d'accompagner les plus fragilisés. En mode « débrouille » comme aux origines du secteur EDD. Et l'avantage, c'est que ça ne nous changera pas beaucoup...

MERCI à toutes les animatrices, tous les animateurs, leur coordinatrice et coordinateur, salarié(e)s ou volontaires ainsi qu'à leur pouvoir organisateur pour leur investissement quotidien au service des enfants, des jeunes et de leur famille. Au service de la société toute entière et de son avenir.



4. André Stern, Semeurs d'enthousiasme, p.13, Editions l'Instant Présent

# Mais un animateur en EDD, au fond, c'est quoi ?\*

**N**ous avons tous (ou presque) ce souvenir d'enfance : « bloqué(e)-désespéré(e)-en larmes » devant un devoir trop compliqué, trop long avec une consigne à l'unique portée de Champollion !

Et si nous avions eu un animateur en Ecole de Devoirs à nos côtés ?

| Marie-Pierre SMET, détachée pédagogique FFEDD

Eh bien d'abord, un mouchoir en papier serait arrivé comme par magie devant nos yeux noyés. Il nous aurait gentiment posé la main sur l'épaule (l'animateur, pas le mouchoir) en accompagnant son geste d'une phrase agréable « *Allez viens, Mireille/Mouloud/Gaston/Pablo/Edmée ! Il y a de la salade de fruits pour goûter et des brownies au chocolat. On va faire une pause. Après, nous allons trouver une solution à ce devoir difficile* ».

Un animateur EDD m'aurait permis de me sentir moins nulle, d'envisager une vie heureuse après ce devoir compliqué et de me

sentir de l'étoffe de ceux qui réussissent dans la vie (Einstein, Justin Bieber, le cuisinier finlandais du Muppet Show !). Il aurait accueilli mon découragement, écouté mon besoin de souffler, il m'aurait donné le droit de baisser un peu les bras en me présentant des outils amusants pour apprendre autrement. Il m'aurait expliqué qu'être intelligent c'est différent de réussir à l'école et que mes capacités musicales, émotionnelles et logiques étaient des intelligences non prises en compte par le système scolaire qui me suçait le ciboulot (y a longtemps ça, aujourd'hui c'est plus pareil...). Il aurait expliqué à mes parents que la vie ne tient pas à un devoir terminé et que le principal, c'est d'avoir compris.

Moi, le lendemain à l'école, j'aurais bluffé mon instituteur catholique qui croyait que j'étais bête et perdue pour la nation (*Sainte-Rita, priez pour son salut !*). J'aurais su où trouver une âme attentive et bienveillante. Grâce à la confiance qu'il m'aurait donnée, j'aurais pu faire les études pour exercer le métier dont je rêvais (hôtesse de l'air à la NASA).

Mais je n'ai pas eu d'animateur à mes côtés pour avancer...

« *En sachant qu'un robinet mal fermé goutte toutes les trois secondes et qu'une baignoire dont le carré de l'hypoténuse est de 100 litres, tenant compte de la couleur du képi du chef de gare, quelle est la différence entre triangle isocèle ? (et c'est pour le CEB hein ça !)* »...



\* Réédition d'un article publié dans la brochure spéciale '30 ans de la FFEDD' - 2016.

# Le point de vue du terrain

Interviews de Victoria, 27 ans, assistante sociale et animatrice à l'Ecole de Devoirs de l'asbl "L'Ouvre-Boîtes" de Nivelles, et de Bruno, 49 ans, bénévole à l'Ecole de Devoirs de Chastre, en plus d'être chercheur et consultant dans le domaine de la mobilité et du transport,.



## Quelle est la structure dans laquelle tu travailles ?



➤ Victoria Olivier  
EDD de l'asbl L'Ouvre-Boîtes

Je travaille dans une asbl « L'Ouvre-Boîtes » qui offre différents services aux personnes et familles vivant des situations de simple ou multi précarité/s. L'asbl dispose d'une épicerie sociale, d'un coin convivial (lieu où les personnes peuvent se poser et prendre une pause : accès thé/café, biscuits/viennoiseries, coin chaud pour l'hiver, lieu de rencontre,...), un service d'insertion sociale, un service thérapeutique, un accueil pour la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales, un service administratif et d'accompagnement social, une Ecole de Devoirs + plaines de vacances, un espace « par-en-fants » (lieu de rencontre permettant de maintenir ou de recréer un lien entre un enfant et son parent avec lequel il ne vit plus) et un magasin d'économie sociale.

Bruno Van Zeebroeck ◀  
EDD de Chastre



Je suis bénévole au sein de l'Ecole des Devoirs de Chastre. La commune organise l'Ecole de Devoirs en collaboration avec deux autres asbl, Carrefour J et la régie des Quartiers.

## Peux-tu nous décrire ton métier/rôle d'animateur ? Quelles sont tes missions ?

Bruno Van Zeebroeck ◀  
EDD de Chastre



Ma « mission » au sens strict est d'aider les enfants à faire leurs devoirs. Pour cela il est important de les écouter, de les comprendre, .... J'aime également voir ce rôle d'animateur de manière un peu plus large. Quand ils ont fini de travailler, j'adore prendre le temps de jouer avec eux, à un jeu de société en hiver quand il fait noir, ou quand il fait clair, au terrain de foot juste à côté du local de l'Ecole de Devoirs. Cela permet de créer un lien un peu différent et de valoriser également d'autres compétences que les compétences purement scolaires.



➤ **Victoria Olivier**  
EDD de l'asbl L'Ouvre-Boîtes

Mon rôle d'animateur est d'accueillir les enfants, leur offrir un lieu neutre où ils peuvent s'exprimer... Amener les enfants qui le demandent à (re)trouver un bien-être social, familial, psychique, physique et/ou moral. Par le biais des activités organisées, avec mes collègues, nous espérons leur offrir un avenir meilleur et limiter autant que possible la précarité future.

Bien sûr, lors de nos activités, nous basons notre travail sur l'enfant via différents axes : le bien-être, l'épanouissement, la créativité, la solidarité, la confiance en soi, l'autonomie, le respect de soi-même et des autres, la responsabilité et sur la scolarité.

Les missions que nous devons remplir sont, en priorité, celles du décret de l'Ecole de Devoirs (de l'O.N.E) à savoir : favoriser le développement intellectuel de l'enfant ; favoriser le développement et l'émancipation sociale de l'enfant ; favoriser le développement de la créativité chez l'enfant et son accès et son initiation aux cultures dans leurs différentes dimensions ; favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.

Cependant, nous visons des missions plus spécifiques, à savoir : favoriser le développement global de l'enfant ; mettre le jeune au centre de son apprentissage ; offrir un lieu d'écoute et de parole à l'enfant ; favoriser l'accrochage scolaire ; rompre l'isolement social ; soutenir la relation parents/enfant ; offrir un lieu de soutien à la parentalité ; développer une synergie entre notre asbl et notre EDD ; redonner une place au parent dans la scolarité de son enfant.

---

## Avec quel public travailles-tu ?



➤ **Victoria Olivier**  
EDD de l'asbl L'Ouvre-Boîtes

J'accompagne des personnes fragilisées, c'est-à-dire des personnes qui vivent des situations de précarités diverses : économique, sociale, familiale, psychologique... sans distinction de religion, d'âge, de sexe, ... Par conséquent, je travaille avec des adultes et des enfants (principalement ceux de l'EDD et des plaines).

**Bruno Van Zeebroeck** ◀  
EDD de Chastre



L'Ecole de Devoirs de Chastre est située dans la cité de Chastre. La plupart des enfants de l'Ecole de Devoirs viennent de cette cité avec des cultures très diverses ; syriennes, africaines, maghrébines. Le mot « cité » a parfois une connotation un peu négative, mais pour moi, cette cité est un endroit magique et je l'appellerais plutôt la cité de la joie. Cette expression me vient quand je vois toute la joie, l'énergie, l'enthousiasme chez les enfants que je côtoie là-bas. L'Ecole de Devoirs vise surtout les enfants en école primaire.

## Qu'est-ce qui te plaît le plus dans ton métier ? Quelles sont ses richesses ?



➤ **Victoria Olivier**  
EDD de l'asbl L'Ouvre-Boîtes

Ce qui me plaît le plus, c'est la relation avec les personnes. Mais surtout celle avec les enfants. La multiculturalité, la générosité, la bienveillance, ... Les adultes et les enfants, de par leur vécu, m'apprennent beaucoup de choses. Ce travail m'apporte beaucoup professionnellement et personnellement.

Ce qui me plaît dans l'asbl, c'est la relation que nous avons avec les parents. Grâce aux différents services, il nous est plus « facile » de les accompagner et de devenir une personne de confiance. Cela leur permet (à eux et aux enfants) d'avoir un lieu où ils osent venir se confier, sans avoir peur d'être jugés. Il me semble que la relation que nous établissons avec certains parents peut avoir un impact sur celle avec l'enfant. Peut-être que les enfants se disent : « Si maman a confiance en eux, je peux leur faire confiance, moi aussi... ». Une des richesses de ce métier, c'est le sourire des enfants.

**Bruno Van Zeebroeck** ◀  
EDD de Chastre



La magie des contacts et la relation avec les enfants. Sentir comment la confiance et la croyance en leur bonne volonté contribuent aussi bien à mon bien-être qu'à leur bien-être. J'illustre par deux exemples :

- Lors de premières rencontres, X se fait remarquer, attire l'attention sur lui, teste un peu l'animateur. Quelques semaines après, il partage son goûter avec moi ou il me fait confiance pour me raconter des petites histoires personnelles.
- Deux enfants se disputent. On leur demande ce qu'ils pensent de la situation, on les écoute, on essaie de clarifier ce qu'ils ressentent. Ensuite la situation se normalise.

La bonne ambiance dans l'équipe d'animateurs et le fait de sentir qu'on fait partie d'une petite équipe animée par un objectif social.

Pouvoir jouer et m'amuser avec les enfants (maintenant que mes enfants sont aux études supérieures, ils ont d'autres choses à faire que de jouer avec leur papa).

Sortir de mon boulot d'études économiques qui consiste à proposer des solutions pour des défis de mobilité que les décideurs politiques n'arrivent pas à mettre en place.

La découverte d'un monde que je ne connais pas bien et le plaisir de m'amuser avec les enfants.



## Quelles sont les difficultés, les préoccupations, les problèmes que tu rencontres ?



➤ **Victoria Olivier**  
EDD de l'asbl L'Ouvre-Boîtes

Mes difficultés en tant qu'animatrice, c'est la recherche d'idées/d'activités qui conviennent à tous. Malheureusement, lorsque nous faisons une activité, il arrive qu'il y ait un insatisfait. Cela n'est pas évident de trouver une activité qui plaise à tout le monde...

Un problème rencontré depuis que je suis animatrice, c'est tenter de retirer la pression que certains parents mettent sur leurs enfants (réussite scolaire). Avec celle-ci, il arrive qu'ils ne parviennent plus à voir les efforts que leur enfant fait.

**Bruno Van Zeebroeck** ◀  
EDD de Chastre



Ma plus grande préoccupation est que les devoirs prennent tellement de temps et qu'il y a peu ou pas de temps pour apprendre en jouant. Apprendre en jouant pourrait se faire via différents jeux de société, mais également via des jeux de rôle. D'autres activités où les enfants sont acteurs seraient intéressantes également. A part acquérir des compétences et du savoir-faire, ces activités pourraient également contribuer à découvrir le trésor que chaque enfant a en lui et les passions qui vont avec.

Une autre préoccupation est la manière selon laquelle les enfants communiquent entre eux, par exemple quand ils jouent au foot. Il ne s'agit pas d'une communication bienveillante.

---

## Quelles sont les difficultés, les préoccupations, les problèmes que tu rencontres ?



➤ **Victoria Olivier**  
EDD de l'asbl L'Ouvre-Boîtes

Quel est ton pire souvenir ?

Mon pire souvenir, c'est un moment d'incompréhension avec une enfant en crise, où elle a été violente. Cela dit, cette expérience m'a permis de mieux la cerner et de pouvoir trouver une attitude plus adéquate lors de ses « crises ».

**Bruno Van Zeebroeck** ◀  
EDD de Chastre

Les vacances scolaires parce qu'il n'y a pas d'Ecole de Devoirs.



## Et le meilleur ?



➤ **Victoria Olivier**  
EDD de l'asbl L'Ouvre-Boîtes

Il y en a beaucoup. Mais après réflexion, cela doit être le visage des enfants qui n'avaient jamais vu la mer en Belgique.

**Bruno Van Zeebroeck** ↵  
EDD de Chastre



Difficile de donner « le » meilleur moment. Chaque moment où on sent que la relation se crée, que les yeux de l'enfant brillent... sont magiques. Je donnais deux exemples plus haut. Le partage du goûter, la dispute qui s'éteint.... mais il y en a encore....

## Echange

**entre Véronique, coordinatrice à La Courte Echelle et Isabelle, coordinatrice au Centre d'Aide à la Réussite.**

### Accueil des enfants

Les deux structures d'accueil offrent principalement de l'aide aux devoirs au niveau primaire et accueillent en majorité les jeunes de Braine l'Alleud. Les animateurs s'adaptent le plus possible aux demandes des enfants. A ce sujet, Véronique et Isabelle rapportent toutes deux qu'il est difficile de proposer un cadre clair et des activités organisées car les enfants ont un réel besoin de se défouler et de discuter entre eux après leur journée d'école.



Une différence marquante entre les deux EDD est la proposition d'activités « extra-scolaires ». En effet, à la Courte Echelle, des animations sont proposées aux enfants pendant l'année scolaire, aux heures de permanence lorsqu'ils ont fini leurs devoirs. En revanche, au CAR, les vendredis sont consacrés à des ateliers d'expression ou à des ateliers créatifs. De plus, des stages sont organisés pendant la moitié des vacances. Les goûters y sont offerts quotidiennement, alors qu'à la Courte Echelle un grand goûter est organisé à Noël.

## Avantages et inconvénients de travailler en EDD

Selon Véronique, les avantages de travailler dans une EDD communale sont la sécurité de l'emploi, le nombre de jours de congé ainsi que le confortable budget de fonctionnement octroyé. Par contre, pour Isabelle, le fait de ne pas avoir de limites ni de demandes préalables à faire sur le choix des activités et des formations est un réel atout pour le fonctionnement dans l'asbl.

Ce qui est un avantage pour l'une est un inconvénient pour l'autre. En effet, le fait de devoir tout prévoir lorsque l'on dépend d'une commune laisse peu de place à une demande de dernière minute (pour se rendre à une formation ou un colloque, par exemple). Le fait de ne pas pouvoir transporter les enfants dans les voitures des animateurs semble également être une difficulté. Pour Isabelle, les inconvénients de travailler en asbl sont avant tout la précarité de l'emploi et la gestion des bénévoles.

## Mot de la fin

Lorsqu'on leur demande ce qui leur plaît dans leur travail, Véronique et Isabelle s'accordent :  
« C'est le travail d'équipe et le travail avec les enfants. Etre là, prendre du temps, pour eux, les soutenir, les encadrer, rigoler ensemble, faire la transition entre l'école et la maison. C'est se sentir utile, les enfants sont reconnaissants de ce qu'on fait pour eux. »



**La Courte Echelle**, EDD communale de Braine l'Alleud, située dans une école, offre de l'aide aux devoirs aux enfants du primaire trois jours par semaine entre 15h30 et 18h. En parallèle à l'aide aux devoirs, il y a une classe dédiée à l'animation et l'amusement avant et/ou après les devoirs.

L'encadrement est assuré par 3 logopèdes dont la coordinatrice, une éducatrice et trois animateurs dont un bénévole. Cela équivaut à plus ou moins deux temps plein et demi.



**Le Centre d'Aide à la Réussite (CAR)**, ASBL ayant deux implantations, l'une dans une maison, l'autre dans une école, dans lesquelles il offre un soutien scolaire aux jeunes du primaire et du secondaire, 4 jours par semaine après l'école. Le vendredi est consacré aux animations d'ateliers créatifs ou d'expression.

Les jeunes sont encadrés par une équipe de 3 personnes employées chacune à mi-temps ainsi que par la coordinatrice qui travaille à 4/5ème. A cette équipe s'ajoutent 3 bénévoles par jour dans chaque implantation.

# Clin d'oeil Vu et entendu\*

**N**ous avons tous, lu, vu ou entendu, des propos qui peuvent nous interpeller, nous choquer... Des paroles de prof, de parent, d'animateur, de coordinateur, d'une personne ou d'une autre. Nous vous en livrons

| Marie-Pierre SMET, détachée pédagogique FFEDD

*Une bonne raison vaut mieux  
qu'un long discours*

« Monsieur, mon fils ne peut pas venir aux animations du mercredi parce qu'il a mieux à faire »

*L'art du compromis ?*

« - Non, on ne fait plus de goûter chez nous, comme ça la question est réglée ! Toute façon, paraît que même dans certains bonbons y a du porc, alors ... »

*Petit traité de communication*

« Oui mais si on joue avec les enfants, les parents ne sont pas contents ... enfin, on le voit à leur tête surtout, parce qu'on ne comprend pas ce qu'ils disent, hein nous ! »



*Parfois, ça se passe comme ça*

« Oui mais faut le frapper quand il ne veut pas travailler, Madame. Sinon à la maison, on s'en sort pas avec lui, Madame ! »

*Un animateur attaché au soutien scolaire*

« En s'appelant École de Devoirs, faut pas s'étonner que les parents ne nous demandent que de faire des devoirs ! Alors moi, pour avoir la paix, je fais des devoirs... point-barre ! »

### Enquête de satisfaction auprès des coordinateurs

« La subvention O.N.E ?  
2 pots d'acrylique et  
2 rames de papier  
recyclé »

### E.D.D cherche animateur passionné

« Elias, ça fait deux heures que tu commences à m'énervner, hein ! Ta dictée, tu vas l'apprendre, j'te l'dis, moi ! Par la porte ou par la fenêtre ! »

### Le feu sacré du corps enseignant

- - Marius, tu l'as eu l'année dernière, toi ?
- - Mmmmh !
- - Tout ce qu'il peut apprendre de travers, il l'apprend de travers. On dirait qu'il le fait exprès... et pourtant il va à l'École de Devoirs tous les jours !
- - Oh mais tu sais, l'École de Devoirs, c'est pas toujours ce qu'on croit ...



### (re)Mise en question du projet pédagogique

« Madame, Anthony est rentré hier au soir en disant qu'après 5h, il ne pouvait plus faire ses devoirs à l'école DE DEVOIRS ! J'aimerais bien qu'on m'explique ce que c'est pour un drôle de système ! Merci bien ! »

### Conditions minimales requises

Monsieur,

Les services compétents ont le regret de vous informer que votre activité ne peut être reconnue ni assimilée à celles des Écoles de Devoirs. En effet, les mentions « Créer mon propre emploi » et « Faire un genre d'étude après les cours » ne correspondent en rien aux critères d'un « projet pédagogique en École de Devoirs ». Nous vous invitons à consulter le décret de 2004 qui organise le travail de ce type de structure.





## Conseil d'enfants Comment, pourquoi ?

**D**e nombreuses discussions avec des acteurs du monde de l'éducation aboutissent au même constat : les enfants ne sont plus attentifs, ils ne sont plus motivés.

Souvent, dans la Filoche, nous vous avons présenté des auteurs, des outils qui mettent en valeur une ligne commune pour remotiver les jeunes : les rendre acteurs de ce qui les concerne ! Placer l'enfant au centre : le credo de la Fédération des Ecoles de Devoirs !

Pour plus de coopération, plus de sérénité, de joie, de partage, il est nécessaire "d'horizontaliser" notre posture d'animateur. Nous pouvons délaissier notre costume de gendarme (et franchement qui s'en plaindrait) pour accompagner les enfants, être présents à eux, disponibles, à l'écoute... Nous avons beaucoup à apprendre d'eux. C'est dans cette perspective que nous souhaitons partager un outil souvent décliné mais qui, quelle que soit la formule, défend les mêmes objectifs et permet d'affûter des compétences semblables : le conseil des enfants. Après un topo de différentes manières de le pratiquer, nous partirons à la rencontre d'Écoles de Devoirs qui ont franchi le cap. Bonne découverte !

| Marie-Pierre SMET, détachée pédagogique FFEDD





## Un conseil d'enfants... ça ressemble à quoi ?

La plupart du temps, un conseil d'enfants ressemble à une réunion d'équipe ! ça vous parle ? Il faut donc décider d'une date, d'un lieu, d'un timing, d'un ordre du jour (à respecter) et d'une distribution des rôles : Qui prend note des décisions ? Qui anime le conseil ? Qui est le gardien du temps ? etc.

Lorsque tout cela est décidé, il ne reste plus qu'à tous se réunir pour discuter, échanger, débattre et décider. Il est fondamental que chacun ait la même place. Une personne ne doit pas être supérieure ou avoir plus de droits qu'une autre (l'animateur = une personne, au même titre que les enfants).

1. Expérimenter l'écoute, le respect des opinions différentes
2. Apprendre à verbaliser une idée, une opinion
3. Réfléchir pour faire avancer le groupe dans l'intérêt de tous (et non dans l'intérêt individuel)
4. S'impliquer, prendre une place dans les groupes
5. Faire des choix, expérimenter les conséquences
6. Prendre des responsabilités
7. Apprendre la distinction entre comportement et personne (c'est un mauvais comportement et non une mauvaise personne)
8. Mobiliser des ressources pour atteindre des objectifs, résoudre des problèmes
9. Apprentissage de la résolution positive de conflits
10. ...

## Un conseil d'enfants, pour quoi faire ?

De nombreuses compétences sont travaillées et mises en avant dans ce processus de démocratie participative. En voici quelques unes :

### ► On discute de quoi ?

Tout peut y être abordé en fonction d'un ordre du jour clair et structuré. En général, on y aborde la vie du groupe, les problèmes, les belles choses (à ne pas oublier !), les projets, les besoins, ...

Le conseil (ou quel que soit le nom que vous lui donnez) devient une institution qui permettra de postposer la résolution de conflits (et donc d'apaiser les tensions), les demandes d'activités (« Voulez-vous inscrire votre idée à l'ordre du jour du prochain conseil ? »), de susciter l'expression des besoins des uns et des autres, les projets, etc.

### ► Préalables

Sa mise en place nécessite quelques explications, surtout si vous n'avez jamais pratiqué de groupe de parole avec les enfants. Les enfants doivent comprendre que ce qui se décidera en conseil sera appliqué et évalué et que chacun peut y participer. Ils saisiront vite votre changement de posture et comprendront que vous êtes là comme un soutien, un accompagnateur et non un juge ou un chef d'orchestre.

Apprendre à communiquer de manière respectueuse en présentant par exemple les outils de communication non violente (parler en « je », décrire le problème et formuler son besoin puis exprimer une demande claire), les accords toltèques, en s'entraînant à pratiquer l'écoute active, etc.

J'attire votre attention sur le fait que peu d'enfants ont l'habitude de ces modes de communication. Il faudra donc s'armer de patience, de courage et laisser une belle place à l'erreur ! Rassurez-vous, elle est la première source d'apprentissage ! Le succès est au bout.



## ► Les responsabilités

Pour un bon fonctionnement de votre nouveau groupe de parole, les responsabilités doivent être énoncées et partagées. Dans un premier temps, l'animateur peut montrer comment les rôles fonctionnent (celui de président de séance par exemple) puis inviter un enfant volontaire pour assurer le rôle.

Les rôles les plus évidents sont ceux de président (ou animateur de séance), de distributeur de parole, de gardien du temps et de scribe (ou secrétaire).

Au fil du temps, il se peut que le groupe énonce le besoin d'avoir d'autres rôles à assumer. Prêtons une oreille attentive à l'expression de ces besoins et voyons ensemble comment organiser de nouvelles fonctions !

## ► Quelques variantes

Le conseil de coopération se retrouve dans plusieurs démarches pédagogiques. Vous trouverez beaucoup d'outils et de conseils pour le pratiquer. Choisissez les outils avec lesquels vous vous sentez à l'aise (en respectant le concept) et faites quelque chose qui colle à votre réalité ! A titre indicatif, voici quelques variantes que l'on peut rencontrer :

### Made in Pédagogie Institutionnelle (Fernand Oury): le Conseil

**Un mot sur la PI** – Il s'agit d'une approche pédagogique mise au point par Fernand Oury (1920-1998). Elle vise à exercer les compétences citoyennes des enfants et des jeunes en construisant un cadre éducatif régi par des règles et des institutions gérées par les enfants (gestion participative).

Le « Conseil » est l'institution charnière qui centralise le fonctionnement du groupe.

On y discute des autres institutions, des activités, des projets, des décisions prises, des

gêneurs (c'est-à-dire des comportements entravant la vie du groupe et commis par certains qui sont nommés), etc.

Plusieurs autres outils de la P.I peuvent y être utilisés comme le « *ça va, ça va pas* », « *Les ceintures de comportement* », « *je félicite, je critique* », etc.

### Made in Discipline Positive (J.Nelsen) : le temps d'échange

**Un mot sur la DP** – Il s'agit d'une démarche qui propose aux parents, aux enseignants et aux éducateurs un ensemble d'outils et une méthode ni permissive ni punitive qui permet de développer chez l'enfant l'auto discipline, le sens des responsabilités, l'autonomie, l'envie d'apprendre, le respect mutuel et bien d'autres qualités essentielles.

Dans cette démarche, l'autorité s'exerce sans soumission, en conciliant fermeté et bienveillance.

Le temps d'échange se déroule selon un ordre du jour identique :

- Un tour des appréciations
- Le point sur les décisions antérieures
- Les problèmes à l'ordre du jour (éventuellement les recherches de solutions, s'il y en a)
- Les projets

## ► La mise en place

Patience et courage ! Commettre des erreurs est indispensable !

## ► Disposition

Rassembler les enfants et les jeunes pour « parler » ou « faire une réunion » est laborieux, d'autant que les individus concernés ont rarement voix au chapitre !

Organiser le conseil (par pitié, trouvez-lui un nom plus glamour !) au même endroit, que



# FOCUS

chacun soit assis à la même place aide incontestablement !

Pour la disposition, l'idéal est une mise en cercle (sans table, excepté pour le scribe, secrétaire,...), sur des coussins, des chaises, des tabourets, peu importe !

## ► Timing

Le timing doit être en fonction de l'âge des enfants, de leur capacité à être disponibles. Vous pouvez commencer avec 10 minutes en validant seulement le tour de compliments ou les remerciements et augmenter progressivement.

Il faut être bref, concis et efficace. On n'excédera donc pas 25 minutes en dessous de 8 ans et 45 minutes après. La durée est annoncée au début de la réunion, les différents points sont minutés et surveillés par un gardien du temps. Le timing ne varie pas en fonction de la taille de l'ordre du jour. Au début, on gadouille et puis les choses se mettent en place.

## ► Le rôle de l'animateur dans le conseil

Dans un conseil de coopération, votre rôle est considérablement différent. Vous êtes un membre du conseil parmi d'autres et au fil des séances, il se peut que vous soyez tout bonnement réduit à une place de spectateur (ébahi !).

Ce qui peut être fait par l'adulte lors du conseil :

- Reformuler ce qui a été dit pour s'assurer que le propos est clair pour tous
- Faire remarquer de manière bienveillante si quelqu'un est effacé, taiseux
- Veiller au bon fonctionnement et poser des questions (de vraies questions, pas celles dont on connaît les réponses)
- Orienter les enfants vers les solutions possibles (par exemple : « on pourrait renvoyer Sabine » OU « on va abattre le mur de la pelouse pour avoir plus de place »... n'est pas de notre ressort)

- Aider les enfants à assumer des responsabilités qu'ils ont choisis
- Être disponible et à l'écoute

## ► Si vous voulez rater votre conseil

Voici quelques conseils pour manquer votre objectif et faire en sorte que les enfants ne souhaitent plus jamais assister à votre temps de parole :

- Profitez du conseil pour faire passer des messages, exercer votre autorité
- Permettre aux enfants de dominer et contrôler (le respect mutuel est la garantie du succès)
- Annuler et reporter votre conseil pour cause de « Choses plus importantes à faire » (cet organe de régulation doit être la priorité)
- Oublier que l'on apprend de ses erreurs
- Perdre de vue que le conseil est un moyen d'acquérir des compétences et non d'en faire la démonstration. Même les solutions qui ne fonctionnent pas sont formatrices ! Vous cheminez, vous apprenez, tous ensemble.
- Vouloir que tout soit en place et que les enfants maîtrisent tout, tout de suite
- Vous octroyer le droit de trancher les décisions, de refuser des propositions
- Priver un enfant du conseil parce qu'il a eu un comportement inapproprié (dans le conseil ou ailleurs)
- Utiliser le conseil comme un tribunal
- Permettre aux enfants de proposer des réparations (ou solutions) humiliantes, dégradantes, irrespectueuses. Tout doit se dérouler dans la bienveillance, le respect de chacun.

Quoi qu'il en soit, il faut du temps ! Parfois, apprendre à s'installer en cercle est déjà un objectif en soi. Visez petit et avancez progressivement en utilisant les forces de votre groupe. N'hésitez pas à faire part de vos doutes et de vos questionnements au groupe. Vous serez surpris du résultat.

**Vos expériences nous intéressent !  
Envoyez-nous des nouvelles !**



## Vous avez dit “participation” ?

**La participation, c’est donner une place aux enfants dans la réflexion (sur) et la construction de(s) projet(s) commun(s). La démarche participative est donc une excellente opportunité pour tisser des liens. Celle-ci naît des besoins et des difficultés. Elle exploite les connaissances, l’expérience et les compétences de chacun des membres du groupe.** | Nancy JACQUES, pour l’Oasis Familiale.

Avant de mettre sur pied un conseil de participation, il y a différentes dimensions à aborder en profondeur avec les enfants. Je travaille depuis de nombreuses années avec les enfants et la place accordée à ceux-ci s’est construite peu à peu. Il s’agit d’un mode de fonctionnement complètement différent de celui dans lequel j’ai grandi et baigné durant une grande partie de ma vie; ce monde où l’adulte est « Tout Puissant » et croit posséder toutes les cartes dans ses mains. Dès lors, il s’agit d’inverser la tendance, de se persuader que l’enfant est capable d’observer, de réfléchir, de solutionner des problèmes sans l’intervention d’un adulte. C’est en réalité vouloir mettre l’enfant sur le même pied d’égalité que l’adulte

et co-construire un projet avec lui ! Et comme le dit si bien Howard Gardner : « *Rien ne peut rendre un enfant plus heureux et plus confiant en lui-même que de nous enseigner quelque chose et d’apprendre ensemble* ».

Notre travail s’est basé tout d’abord sur les piliers de l’estime de soi : L’amour de soi, la vision de soi et la confiance en soi. Avant même de s’ouvrir aux autres, il est important de s’aimer soi-même. Cet amour nous permet de résister aux épreuves de la vie et de nous reconstruire après un échec. Il dépend en grande partie de l’amour que nous avons reçu de notre famille. Et comme le dit si bien Oscar Wilde : « S’aimer soi-même, c’est l’assurance





# FOCUS

d'une longue histoire d'amour. » Le regard que nous portons sur nous-mêmes est primordial. Nous devons être conscients que nous sommes porteurs de qualités et de défauts, de potentialités et de limitations. Lorsque cette vision de soi est positive, c'est comme une force intérieure qui nous permet de rebondir, de trouver des solutions aux éventuels problèmes qui surgissent. La confiance en soi nous permet d'agir de manière adéquate dans les différentes situations qui se posent à nous. Tous ces petits succès sont nécessaires à notre équilibre psychologique.

Une grande part de notre travail se base aussi sur la prise de la parole dans un groupe. La communication est la base des relations humaines. Nous dialoguons pour satisfaire nos besoins et nous épanouir aux côtés des autres. Le fait de parler en public peut être ressenti comme un challenge. La peur du regard d'autrui, des jugements, peut constituer un frein, un blocage. C'est pourquoi, il est essentiel d'instaurer un cadre et des règles afin que tout le monde puisse trouver sa place au sein du groupe, s'exprimer librement sans crainte et être sûr que ce qui est confié ne sera pas colporté.

Voici les quelques règles d'application lorsque les enfants sont amenés à prendre la parole :

1. Je parle en « Je » et je suis responsable de ce que je dis : j'assume mes propos.
2. Je respecte la confidentialité et l'expression de chacun : ce qui se dit ici reste ici, seules les idées et les réflexions peuvent être répercutées de manière anonyme.
3. J'écoute : je laisse aussi la place aux plus timides.
4. Je participe : si j'ai quelque chose à dire, je le dis.
5. Je respecte les avis des autres sans émettre de jugement.
6. Je demande la parole.

Plusieurs ateliers ont été menés afin de libérer la parole de l'enfant. Nous avons créé des **chartes de vie** en utilisant la technique du photolangage. Chaque enfant choisit une image et a la possibilité de s'exprimer verbalement. Il ne s'agit pas de décrire la photo mais d'exprimer ce qu'elle suscite en lui. Par rapport au groupe, chacun communique ce qu'il désire exprimer, apporte son originalité en se sachant écouté par les autres. Le photo langage est un facilitateur de dialogue. Il s'agit d'amener l'enfant à identifier et expliquer ses choix, à se positionner par rapport à ceux-ci.

Nous avons mis en place des **ateliers de paroles** avec les enfants. Les thématiques de ces ateliers ont été choisies par les enfants eux-mêmes ; elles répondent donc à un souhait, à un besoin. Au mois de septembre, nous avons mené un atelier sur le thème de l'amitié. Au mois d'octobre, c'est le thème « nos différences, notre richesse » qui a été abordé avec les enfants. Au mois de décembre, l'atelier de paroles a revêtu d'autres couleurs. Les enfants sont allés rencontrer des personnes âgées dans une maison de repos. En janvier, nous avons travaillé sur le thème « les écrans... notre quotidien ». Et au mois de juin, nous aborderons le thème du harcèlement. Lorsque nous commençons un atelier de paroles avec les enfants, nous cherchons toujours un élément accrocheur, un élément qui va susciter le dialogue. Nous partons de témoignages, de vidéos, de textes, de chants... Le choix de ces derniers doit être judicieux car il est le point de départ du débat et des échanges qui s'ensuivent. Ces ateliers s'articulent de différentes manières. Afin que chacun trouve sa place, il faut varier les plaisirs, utiliser différentes intelligences et différentes portes d'entrée.

Nous devons donc prévoir des moments où l'enfant bouge, d'autres où il est créatif, d'autres encore où il peut échanger avec ses pairs.



## Témoignage de Nadine GERBEHAYE, coordinatrice à l'Oasis Familiale :

« J'ai eu l'occasion d'assister à une animation avec les enfants de la 3ème à la 6ième primaire. J'ai été heureusement surprise de leurs réactions au moment du partage de leurs ressentis suite à cette animation. La plupart des enfants osent s'exprimer, dire ce qu'ils ont apprécié ou par contre ce qu'ils ont moins aimé. Ils s'expriment dans le respect et dans le calme, ils s'écoutent. Ils sont attentifs les uns aux autres ; ils tirent les bonnes conclusions : l'important a été de participer, et on s'est bien amusés ». Même les plus timorés osent donner leur avis et le défendre. Quelle belle évolution ! Bravo à ces jeunes (futurs adultes de demain), bravo aux animateurs qui les accompagnent sur ce chemin de la réflexion. »

Nous avons mis en place un conseil d'enfants. Il s'agit d'un moment privilégié durant lequel les enfants deviennent acteurs au sein de l'Ecole de Devoirs, en faisant des propositions constructives pour l'aménagement des locaux.

Mener ce genre d'activité avec les enfants est important car cela permet de créer des liens entre les enfants et l'Ecole de Devoirs dans laquelle ils évoluent. Ce projet permet aux enfants de faire l'expérience de la vie en groupe et des décisions collectives. Ils apprennent donc l'écoute et le respect. Les enfants deviennent acteurs d'une démocratie à l'Ecole de Devoirs et réalisent que leur parole a de la valeur et qu'elle est prise en compte.

Comme vous pouvez vous en douter, les apprentissages développés lors de ce conseil d'enfants sont très nombreux. Ils relèvent principalement de deux dimensions : la maîtrise de la langue française et les aptitudes à vivre en société. L'enfant est amené à prendre la parole en public, à prendre part à un dialogue ou un débat. Il prend en compte les propos d'autrui. Il apprend à communiquer, à travailler en équipe. Il défend son point de vue, négocie, recherche un consensus. Il accomplit une tâche selon les règles établies par le groupe.

Pour le moment, nous sommes au tout début de cette aventure. Notre méthode n'est peut-être pas la meilleure. L'important est de se lancer, d'oser passer le cap pour pouvoir ensuite aller plus loin dans la démarche participative. Il ne faut pas hésiter à se documenter, à se faire aider par des personnes compétentes dans ce domaine. Pour ma part, la formation à la discipline positive a renforcé mon point de vue sur l'importance de remettre l'enfant au centre. Elle a eu le mérite de m'aider à ouvrir les yeux sur mon fonctionnement. Elle a accentué mon envie de mettre tout en œuvre afin que ce magnifique projet prenne vie. Et c'est avec l'aide de mon collègue que, pas à pas, nous nous investissons dans ce projet et en découvrons les richesses.





## Témoignage de Kylian VAN ROSSUM, animateur du projet :

Le projet que nous avons nommé « Pas à pas vers l'autonomie » était une vraie découverte pour moi, une expérience hors du commun où les enfants sont « acteurs » à 100%. En réalité, nous sommes partis d'une vidéo dans laquelle les enfants arrivent à l'Oasis. Ils l'ont observée et ont construit ensemble le projet. J'étais cependant en attente de résultats (identification des problèmes et recherche de solutions par les enfants). Ces résultats constituaient les objectifs à atteindre et cela représentait un réel défi pour moi. Du stress, des craintes, j'en ai eu beaucoup. J'avais peur de ne pas savoir rebondir face aux différentes réactions et avis des enfants. Le fait de travailler en binôme m'a beaucoup aidé. Ma collègue a été pour moi une véritable conseillère et m'a apporté tout son soutien et toutes ses compétences. Nous avons également suivi une formation en discipline positive qui nous a apporté des outils ; j'ai pu prendre conscience qu'il était important de mettre en place des routines avec les enfants. Mon retour sur l'expérience est très positif ! Partir des enfants, les amener à être auteurs

des éventuelles décisions du milieu dans lequel ils évoluent est très riche tant pour eux que pour les professionnels. Ce projet est beaucoup plus porteur qu'un projet préparé de toute pièce par les animateurs. Les enfants s'investissent plus car ils sentent que leur parole est prise en compte, qu'ils sont entendus. Si c'était à refaire ? Il n'y a pas de « si »... c'est à poursuivre et à partager avec d'autres EDD. Je suis super impatient de revivre un nouveau conseil d'enfants !

## Témoignages des enfants de l'Oasis Familiale :

« Je suis très intéressé car on ne fait pas les choses sans nous demander notre avis. On se sent concernés par l'aménagement des locaux. »  
(Yoann)

« Je me sens plus à l'aise pour prendre la parole dans le groupe. Le projet nous amène à réfléchir. On a dû apprendre à nous organiser pour trouver des solutions aux différents problèmes. »  
(Jade)

« Je pense que pouvoir dire ce que l'on pense est très important. Ce projet nous apprend ce qu'est la démocratie. J'ai dû accepter que mon idée ne soit pas retenue par le groupe. J'ai appris à défendre ma position et à argumenter. »  
(Noam)

« On m'a demandé mon avis et je suis très contente. Je me sens plus investie. J'ai donc envie de faire le maximum pour que ça fonctionne ! »  
(Eva)

« Ce projet m'a apporté de la confiance en moi parce que je me sens écoutée par le groupe. Le groupe est chouette et je n'ai plus peur de prendre la parole. »  
(Giovanna)

« C'était la première fois que l'on se réunissait et on a dû réfléchir tous ensemble pour trouver des solutions par rapport aux cartables, aux manteaux... C'était chouette qu'on puisse participer à l'organisation. »  
(Nora)





« C'était plus chouette comme projet car on peut participer, donner des idées. On ne nous impose pas les choses. On réfléchit ensemble pour trouver des solutions. »

(Tom)

« Le fait d'écouter les enfants peut aider à trouver des solutions aux différents problèmes. »

(Théo)

« C'est cool car on peut décider ce que l'on peut faire... on se sent responsables ! »

(Nicolas)

« Il y avait des choses que j'avais observées et qui me dérangentait mais je n'osais pas les dire. Les conseils d'enfants m'ont permis d'exprimer le tout. »

(Quentin)

« Le conseil d'enfants, c'est chouette, car on nous demande notre avis mais si on respectait le matériel et ce qui est mis en place, nous ne serions pas obligés de faire ce conseil. »

(Mathys)

## Témoignages des parents d'enfants de l'Oasis Familiale :

« Ces projets sont un plus pour nos enfants. Grâce à ça, ils peuvent se rendre compte par eux-mêmes que les règles de la société ne sont pas là pour les ennuyer mais bien pour les responsabiliser. Ugo adore cet atelier. Comme il dit : « c'est bien, on joue le rôle des parents, on va guider les petits en leur expliquant pourquoi il faut ranger par exemple ». La mise sur pied d'un conseil d'enfants est une très bonne initiative. »

(maman d'Ugo)

« Je trouve cela sensé et particulièrement intéressant de les faire s'investir de la sorte... Bravo pour l'idée ! Cela vaut toujours la peine d'inclure les enfants ! Ce projet permet aux enfants de se responsabiliser, de développer une certaine compréhension, de prendre part aux décisions et aux actions... en gros, devenir grands, en conscience. »

(maman de Tom)

« Ce projet permet aux enfants d'être acteurs, de pouvoir prendre des décisions tout en tenant compte de l'autre. Ils apprennent à se respecter et sont confrontés aux différentes manières de penser, aux différentes opinions. »

(maman de Rémy)

« Je trouve que pour ce projet, vous méritez d'être félicités ! En tant que parent, j'estime qu'il convient d'impliquer les enfants dans les projets. Je suis convaincue que cette expérience apportera des avantages pour les enfants mais aussi pour les adultes. C'est l'occasion pour vous de voir le monde à travers les yeux des enfants et de les habituer aux débats constructifs et au travail d'équipe. »

(maman de Sébastien)

« Très beau projet qui permet de socialiser et de responsabiliser l'enfant, de devenir acteur et de décider, faire des choix. »

(maman de Léa)

« Excellente idée ! Donner l'occasion aux enfants de pouvoir s'exprimer sur des projets les concernant, c'est leur prouver que leur avis est indispensable. Cela suscite l'ouverture d'esprit, l'expression, la compréhension, savoir communiquer, écouter et partager les idées de chacun. »

(maman de Noam)





# FOCUS

« Je trouve cela très bien si les avis des enfants sont pris en compte. Cela fait évoluer les choses tout en tenant compte des avis des enfants pour les impliquer et leur montrer leur importance même si ce ne sont « que » des enfants. »

(maman de Mathys)

« Très bonne idée, super positif. »

(maman de Quentin)

« Bonne initiative qui permet de les responsabiliser. »

(maman de Théophile)

« Bonne initiative. Cela aide à l'intégration des nouveaux, à la prévention du harcèlement et responsabilise les enfants. »

(parents de Nora et Nicolas).

« Je trouve que c'est une excellente initiative. Je pense que l'intérêt est de faire comprendre ce qu'est l'exercice de la démocratie. Leur apprendre à exprimer leurs besoins et leurs idées, mais aussi à écouter ceux des autres et les intégrer dans leur réflexion. »

(maman d'Adrien)

« Très beau projet, très heureux de voir naître un si beau projet citoyen et participatif. » L'intérêt de mener ce projet est « dialogue, réflexion, interrogation, débats, .... »

(papa de Théo)

« Des enfants qui travaillent ensemble sur un projet ! Ce n'est certainement pas une mauvaise chose que d'avoir chacun un avis différent. Ils apprennent à travailler ensemble. »

(maman d'Eva)

« Sans doute une belle expérience et démarche participative, pour autant que chaque enfant y trouve sa place, même les plus timides, et que le respect soit une condition sine qua non. Permettre à l'enfant d'être acteur et partenaire de sa vie à l'Ecole de Devoirs. Le rendre autonome et responsable de sa vie et de son environnement. Développer le sens de l'intérêt collectif. »

(maman de Yoann)

« Très bonne idée. Les enfants pourront prendre des initiatives, se sentir responsables de leur rôle.

Les enfants vont pouvoir rencontrer d'autres enfants que d'habitude, cela sera un moment de partage, et savoir aussi que les décisions doivent se prendre ensemble et non seul. »

(maman de Théo)

« Très bonne initiative, cela permet de conscientiser et donner de l'importance à l'avis des enfants, développer leur confiance en eux. »

(maman d'Abygaëlle)

« Une bonne initiative de votre part pour montrer le jour de demain et un avenir qui les attend, une société en constante mutation. Ces types de projets sont importants à la fois dans le développement psychologique des enfants comme dans leur implication dans la société d'aujourd'hui. »

(maman de Maria)

« Très bien. Très important pour le développement des enfants. »

(maman de Giovanna)

« Très bonne initiative. Apprendre à communiquer est la base de toute bonne relation. Responsabiliser les enfants, vivre en communauté en se respectant les uns des autres. Merci pour eux ! »

(maman de Zeyneb)

Tous les acteurs s'accordent à souligner l'importance de ce type de projet et cela est réjouissant et positif ! Même si les débuts sont un peu compliqués car il y a des freins qui ne dépendent pas uniquement de nous, comme par exemple la place du devoir au sein de l'EDD, la multitude de projets mis en place, l'accueil de stagiaires... Il est primordial de se donner des objectifs réalisables, de ne pas vouloir décrocher la lune en un claquement de doigt. Ce genre d'activité se construit pas à pas et évolue sur du long terme. L'objectif de départ vous paraîtra sans doute dérisoire mais ces petits cailloux déposés un à un constitueront les fondations solides qui vous permettront d'avancer. Cela vaut la peine de s'accrocher quand on voit le résultat ! Les enfants sont épanouis, bien dans leur peau... C'est le plus beau cadeau que puisse recevoir une animatrice en Ecole de Devoirs !



## Droits de l'enfant et communes : Comment permettre aux enfants de participer davantage ?

**C'**est l'une des questions que la CODE (Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant) s'est posée dans son étude de 2018. Cette étude comporte différents chapitres ; nous proposons ici un résumé du chapitre 1 consacré à la participation des enfants. Le plus : la CODE a travaillé avec le souhait de produire une feuille de route concrète, avec des pistes d'actions aux niveaux communal et citoyen.

| Aurélie Quintart, conseillère juridique à la FFEDD

C'est un fait, on ne connaît pas toujours bien le pouvoir des communes. De prime abord, on pourrait avoir l'impression que faire respecter les droits de l'enfant est une mission de l'Etat ou des communautés (compétentes pour l'enseignement notamment). Mais les communes ont aussi de nombreuses compétences qui touchent aux droits de l'enfant. Citons, à titre d'exemple, l'accueil préscolaire, l'enseignement communal, les loisirs, l'urbanisme, ... De plus, les communes peuvent prendre des décisions dans toutes matières pour défendre leurs intérêts et ceux de leurs citoyennes et citoyens, sauf si une loi le leur interdit (en excluant clairement cette matière des compétences communales).

Les décisions des communes impactent donc très souvent les enfants et leurs familles. Il est important que chaque commune ait en tête la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant) et ait à cœur de la respecter et la faire respecter.

### POUR RAPPEL

- 589 communes en Belgique
- 2.301.495 enfants (au premier janvier 2018)

### La participation des enfants au niveau communal, oui, mais quelle participation ?

Que veut dire « participer » quand on est un enfant ? Il ne s'agit pas de donner à l'enfant le pouvoir de décider seul et pour tous les sujets. Son droit de participer est encadré par le droit des autres, enfants et adultes, à participer aussi. Sa façon d'exercer son droit à participer va dépendre de son âge et de son degré de maturité (à mettre en lien avec ce que le droit

#### 1 Article 12 CIDE

Les Etats parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.

A cette fin, on donnera notamment à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un représentant ou d'une organisation appropriée, de façon compatible avec les règles de procédure de la législation nationale.



# FOCUS

appelle « discernement »). Alors que veut dire **l'article 12 de la CIDE**<sup>1</sup>, qui consacre le droit de chaque enfant à la participation ? Il s'agit avant tout du droit, pour chaque enfant, à ce que son opinion soit réellement entendue et prise en compte !

Le comité des droits de l'enfant des Nations unies apporte un éclairage important. Pour que le droit de participation de l'enfant soit réalisé, il faut :

- Des informations compréhensibles pour l'enfant, mises à sa disposition, pour qu'il puisse se faire une opinion.
- Une possibilité d'exprimer son opinion
- Une possibilité de participer au débat sur le sujet
- Que l'opinion de l'enfant ait un impact sur le résultat/la décision final(e)
- Qu'il participe à la mise en œuvre de la décision
- Qu'il participe à l'évaluation de la décision/du résultat.
- Ajoutons que le processus de participation se fait sur base volontaire. La confidentialité, la transparence, l'inclusion, le respect du droit à l'image de l'enfant doivent être des principes garantis. Tout un programme... que les communes n'appliquent pas toujours.

Même si le droit à la participation des enfants est également repris à l'article 22bis de la Constitution belge<sup>2</sup>, le hissant ainsi au rang de priorité de l'Etat, le chemin pour une vraie participation des enfants, notamment dans leur commune, est encore long. D'une part, les droits de l'enfant sont encore trop peu connus chez nous, et les enseignants très peu formés

à cette thématique. D'autre part, nombreux sont les sceptiques qui ne croient pas en la possibilité ou la pertinence de la participation des enfants, surtout des plus jeunes. C'est d'autant plus dommage que les expériences de participation effective qu'on ose tenter débouchent souvent sur un win/win : enfants, adultes et autorités communales apprennent du regard des autres et vivent au plus près une démocratie inclusive.

Et surtout, les enfants souhaitent participer ! Les jeunes et les plus jeunes ont envie d'être entendus et de participer à des initiatives pour améliorer leur environnement, comme le montre le projet de l'UNICEF Belgique, What do you think ? L'expérience du Forum ouvert organisé par la COJ le montre aussi. Cet événement a réuni près de 150 jeunes à Bruxelles, pour débattre de sujets de société (choisis par les jeunes). Le processus fait pleinement confiance aux adolescents présents, qui sont maîtres de leur temps et de leurs discussions, et le résultat et la richesse de leurs réflexions est impressionnant.

La CODE croit dans l'importance/la nécessité de la participation des enfants et des jeunes, qui est un de leurs droits fondamentaux. Elle propose quelques recommandations pour la favoriser au sein des communes. Si la plupart s'adresse d'abord aux autorités locales, les véhiculer et les mettre à l'ordre du jour est aussi de la compétence du citoyen. Parmi ces recommandations, épinglons le lien dégage entre la participation et l'existence d'espaces de créativité pour les enfants (permettant, par exemple, qu'ils s'expriment par le dessin) et la nécessité de promouvoir une culture des droits de l'enfant.

---

2 Article 22bis C° : « Chaque enfant a droit au respect de son intégrité morale, physique, psychique et sexuelle.

Chaque enfant a le droit de s'exprimer sur toute question qui le concerne ; son opinion est prise en considération, eu égard à son âge et à son discernement.

Chaque enfant a le droit de bénéficier des mesures et services qui concourent à son développement. Dans toute décision qui le concerne, l'intérêt de l'enfant est pris en considération de manière primordiale.

La loi, le décret ou la règle visée à l'article 134 garantissent ces droits de l'enfant. »



La CODE invite aussi les citoyens à soutenir concrètement des idées/projets qui émanent des enfants eux-mêmes. Voilà bien, nous semble-t-il, une mission, un défi à la portée des EDD.

## Et les conseils communaux d'enfants ?

Un conseil communal d'enfants est un groupe d'enfants/de jeunes de la commune (un nombre défini) qui se réunissent et partagent leurs projets, leurs idées, leurs expériences de la vie citoyenne. C'est une opportunité de participer, d'une façon active, à la vie de la commune.

En fédération Wallonie-Bruxelles, la majorité des communes ont des conseils communaux d'enfants et/ou de jeunes. En 2018, on comptait 160 conseils communaux d'enfants et

40 conseils communaux de jeunes (13-18 ans), sur 281 communes au total. Néanmoins, ces conseils ne sont pas toujours bien adaptés aux enfants participants. Nombre d'entre eux ne sont pas ouverts à tous. Ils manquent souvent de budget et d'un cadre/d'une éthique pour encadrer le processus et les enfants.

De nouveau, la CODE formule dans son étude des recommandations pour améliorer les conseils communaux d'enfants. Elle appelle de ses vœux plus de conseils locaux, y compris à d'autres niveaux de pouvoir, comme la province. Une idée transcende la majorité des recommandations : être vraiment dans la participation et le respect des droits de l'enfant lors de la mise en place, dans le mode de fonctionnement et lors du déroulé des séances de chaque conseil communal d'enfants. Cela sous-entend notamment l'inclusion des enfants de tous milieux, des informations transparentes communiquées aux enfants





# FOCUS

« *Un voyage de milles lieux commence toujours par un premier pas* ».  
[Lao Tseu]

participant, une vraie écoute de leur parole par les adultes, des garanties éthiques pour les conseils, etc.

La première recommandation s'adresse quant à elle à tous les citoyens : « *Proposer une participation et une implication dans la commune, de différentes manières possibles, au rythme de l'enfant, et sur base volontaire.*»<sup>3</sup> Les

EDD peuvent, elles aussi, jouer ce rôle d'aide à la participation des enfants, en leur sein et donc au niveau local. Les recommandations formulées par la CODE semblent aussi une invitation à faire vivre au quotidien une EDD où les droits de l'enfant, incluant son droit à la participation, sont visibles, vécus et bien respectés.

## SOURCES :

- M. de le Court, V. Provost et E. Vacher pour la CODE, « Place aux enfants ! Feuille de route pour des communes respectueuses des droits de l'enfant-Etude 2018 », JDJ n°379, novembre 2018, p. 3-7.
- L'article 22bis de la Constitution Belge.
- Projet "What do you think ?", UNICEF- Belgique, 2009.
- "Tous au parlement Wallon!", revue COJ # 20, printemps 2019, p. 7.

## POUR ALLER PLUS LOIN :

L'étude complète se trouve sur [www.lacode.be](http://www.lacode.be), le chapitre sur la participation s'étend sur les pages 11 à 20.

- 3. M. de le Court, V. Provost et E. Vacher pour la CODE, « Place aux enfants8 Feuille de route pour des communes respectueuses des droits de l'enfant-Etude 2018 », JDJ n°379, novembre 2018, p.7.

## Curiosités en EDD

Vos projets participatifs en EDD

sous les feux de la rampe

[www.curiosites-en-edd.be](http://www.curiosites-en-edd.be)





# Salle des Pas Perdus



## Zen soyons zen

**En Ecole de Devoirs comme ailleurs, le stress nous envahit. Tout va trop vite. Les changements sont constants. L'instabilité fait partie du quotidien. Au point que la prévention de la souffrance au travail est devenue une priorité dans l'une de nos Coordinations régionales (l'AEDL pour ne pas la citer). | Par Marie-Hélène André.**

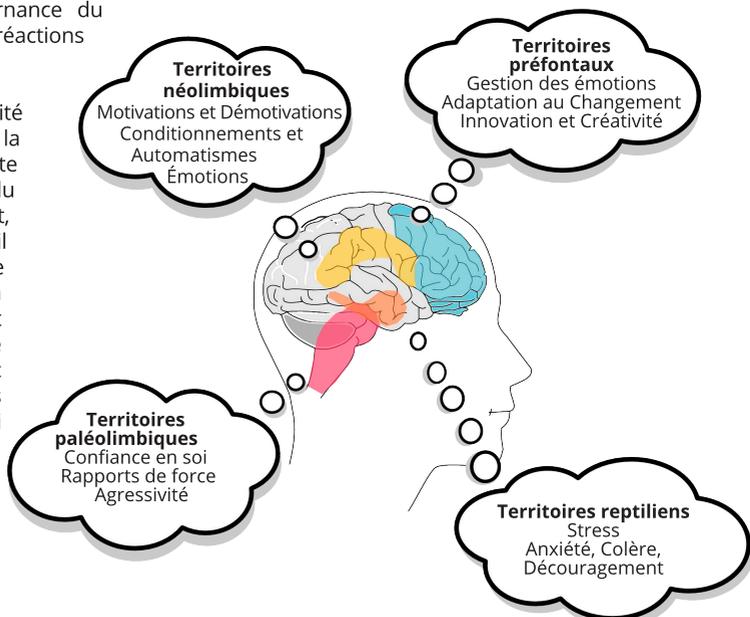
### Le stress, kesako ?

A la base, le stress est une réponse normale de l'organisme pour faire face à une situation problématique ou vécue comme telle. Il s'agit d'une réaction automatique qui met, entre autres, en route la partie du cerveau la plus instinctive (appelé cerveau reptilien) dont le but premier était de permettre à un sujet de survivre dans un environnement potentiellement hostile. On parle aujourd'hui de diverses zones de gouvernance du cerveau qui gèrent nos réactions aux situations stressantes.

Le stress est aussi une réalité subjective qui dépend à la fois de la situation stressante et de la façon dont l'individu la perçoit et la vit. Au départ, le stress est positif, puisqu'il permet à une personne de réagir à une situation nouvelle ou difficile. Il peut devenir négatif s'il se répète trop souvent, avec intensité, provoquant des réactions invalidantes qui mènent à terme à l'épuisement.

### Le cerveau nous gouverne

Les dernières recherches sur le fonctionnement du cerveau (Voyez les travaux de Damasio en 2010), nous apprennent que le stress est un signal envoyé par notre intelligence la plus développée : le néocortex préfrontal. Si nous devons faire face à un événement, 4 territoires du cerveau (ou gouvernances) se mettent en alerte et conditionnent nos réactions.





## La gouvernance instinctive (cerveau reptilien)

C'est la zone du cerveau qui est la plus incontrôlable car elle est liée à un profond instinct de survie des individus pour pérenniser l'espèce. En situation normale, tout est calme. En cas de danger, trois réactions automatiques peuvent s'enclencher : la fuite, la lutte ou l'inhibition. Cela peut se traduire par exemple au travail par l'anxiété, la colère ou la dépression.

## La gouvernance grégaire

Cette partie du cerveau est en lien également avec des comportements très archaïques qui gèrent la place de chacun dans un groupe, une tribu ou un troupeau. Elle assure la régulation des rapports sociaux, hiérarchiques entre les individus. Elle est le siège des rapports de force, de la confiance en soi et en l'autre.

## La gouvernance émotionnelle

C'est le lieu où l'on stocke tout ce qui nous façonne tout au long de l'éducation : le vécu émotionnel associé aux expériences familiales et environnementales, en lien avec les différents milieux rencontrés tout au long de notre vie. Cela va forger notre vision du monde, nos conditionnements émotionnels, nos préjugés mais aussi nos apprentissages et notre capacité de jugement.

## La gouvernance adaptative

C'est la partie qui se situe au niveau préfrontal du cortex cérébral et qui arrive à maturité à

l'âge adulte (aux alentours de 24 ans). Elle nous permet de faire face à la nouveauté et à la complexité d'une situation. C'est un territoire merveilleusement créatif mais aussi intuitif qui nous permet de nuancer, relativiser, réfléchir en profondeur et se faire une opinion personnelle. C'est un processus qui met du temps à s'installer et qui n'est pas automatique.

## Les facteurs de stress en EDD ?

Ceux-ci sont nombreux et interdépendants, et les animateurs et coordinateurs en EDD doivent développer une certaine capacité de résistance au stress pour travailler en harmonie.

Entre les difficultés institutionnelles (stabilité de l'emploi, difficultés financières, turn over, difficultés relationnelles en équipe..), la gestion d'un groupe d'enfants en extra-scolaire (bruit, irrégularité, conflit, fatigue, devoirs inadaptés..) et les relations parfois complexes avec les partenaires (écoles, familles, associations de quartier,...), tout peut être source de stress, dans un monde en perpétuel mouvement et évolution.

Pourtant, les Ecoles de Devoirs font preuve de formidables capacités d'adaptation et développent des projets extraordinaires pour les enfants, malgré les incertitudes, avec une volonté inébranlable (même si parfois fragilisée) d'accompagner au mieux les jeunes vers leur épanouissement. Parce qu'au cœur de notre travail, il y a des valeurs partagées qui nous portent.



## Que faire ?

Les pistes sont nombreuses et les réponses nécessairement systémiques. C'est inutile de pratiquer la relaxation et la pleine conscience par exemple si, malgré vos efforts, vous ne trouvez plus de sens à votre travail.

## On est foutu, on pense trop

Pour terminer, n'hésitez pas à regarder la conférence de Serge Marquis, "On est foutu, on pense trop", ou comment se libérer de Pensouillard le hamster.<sup>1</sup> Pensouillard, c'est ce hamster qui court, dans notre tête, jour et nuit, à l'intérieur de sa roulette. Il nous fait la vie dure, nous la rend même impossible. Il nous

empêche souvent de dormir. Il voit des menaces là où il n'y en a pas. Il élabore des scénarios-catastrophe. Il provoque des conflits inutiles. Il nous empêche d'élaborer des plans d'action et d'agir efficacement. Il se critique, se blâme, se juge, et fait de même avec les autres. Il peut même nous rendre malade, physiquement et psychologiquement. Bref, c'est une petite peste!

Mais il y a des moyens de l'appivoiser, de le calmer et de ralentir sa course. Et quand on y arrive, on peut vraiment savourer la vie!

.....  
*Ndlr : cet article s'inspire du syllabus de la formation « Pause relaxation...créer une bulle de détente » de Michèle Clette, asbl Archipel insolite.*





# DEVOIRS CAUCHEMARS !



Entre une dictée de mots difficiles, une récitation sur la guêpe, un problème de math à retourner dans tous les sens et les larmes de Cécile qui ne trouve plus sa gomme Reine des neiges, le temps des devoirs ressemble à la foire au boudin ! Vous aimeriez vous couper en 10 pour contenter tous les enfants qui ont besoin d'un petit (ou grand) coup de pouce mais ne nous voilons pas la face plus longtemps ça ne peut pas durer comme ça toute l'année.

## Un petit coup de pouce ?

"Devoirs cauchemars", ce sont des outils pratico-pratiques pour la boîte-à-outils de l'animateur en EDD, des systèmes D, chics et pas chers qui offriront de progresser dans les devoirs sans larmes et sans douleur (euuh... là on est peut-être fort ambitieux).

Pour chaque outil, vous disposez d'une **fiche descriptive** et des **supports à imprimer**. Vous pouvez également consulter **une vidéo explicative** pour vous donner une idée plus concrète de l'outil.



## Et tout bientôt.

Vous ne manquerez plus aucune vidéo en vous abonnant à notre chaîne youtube ! En attendant, suivez-nous sur **facebook** et abonnez-vous à notre **newsletter** !

## Parmi les derniers outils à télécharger

### DEVOIR CAUCHEMARS #18 DOMINEAU

Infiltration, ruissellement, évaporation, condensation, précipitation.  
Des mots assez abstraits pour un phénomène pourtant concret.  
Avec un jeu imagé, le cycle de l'eau vous l'aurez dans la peau.

> [www.ecolesdedevoirs.be/videos/video-35](http://www.ecolesdedevoirs.be/videos/video-35)

### DEVOIR CAUCHEMARS #19 DIGÈRE-MOI

Le jeu "digère-moi" permettra aux enfants de découvrir ou de réviser les différentes étapes de la digestion tout en s'amusant et en coopérant. Qui du gourmand ou des joueurs aura le plus d'aliments dans son assiette ? A vous de jouer !

> [www.ecolesdedevoirs.be/videos/video-37](http://www.ecolesdedevoirs.be/videos/video-37)



**VOUS VOULEZ ÊTRE RAPIDEMENT INFORMÉ ?**  
**REJOIGNEZ-NOUS sur le web**  
**et abonnez-vous à notre newsletter !**

[www.ecolesdedevoirs.be](http://www.ecolesdedevoirs.be)  
[facebook.com/FFEDD](https://facebook.com/FFEDD)



**La Filoche** est la revue trimestrielle  
de la FFEDD et des Coordinations  
régionales des EDD.



ISSN: 1784-147X

## S'ABONNER A LA FILOCHE

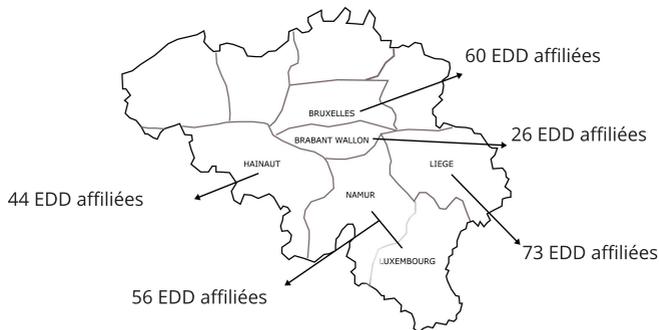
Les EDD affiliées reçoivent automatiquement un  
abonnement gratuit. Pour un exemplaire  
supplémentaire : 13€/an ou 4€/n°  
Pour les autres: 20€/an ou 6€/n°

Pour plus d'infos sur les modalités d'abonnement :  
info@ffedd.be - 04/222.99.38 -  
www.ecolesdedevoirs.be

## Une Ecole de Devoirs, c'est :

- un accueil accessible, selon les structures, aux enfants de 6 à 18 ans et dont la qualité est reconnue par un Décret;
- une équipe de professionnels qui travaillent sur base d'un projet pédagogique et d'un plan d'actions annuel, spécifiques à chaque lieu;
- un lieu accessible à tous, sans discrimination, qui s'adresse plus particulièrement aux enfants rencontrant des difficultés scolaires, sociales, économiques et/ou culturelles ou face à la maîtrise imparfaite de la langue française par leurs parents;
- un accueil indépendant des écoles.

## Ecoles de Devoirs membres



[www.ecolesdedevoirs.be](http://www.ecolesdedevoirs.be)



BRUXELLES



BRABANT  
WALLON



HAINAUT



LIEGE



NAMUR  
LUXEMBOURG